SHAC

Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

No. 10, novembre 2021

Un territoire à habiter et à aménager

À surveiller à la maison du Pressoir

10865, rue du Pressoir, Montréal, QC, H2B 2L1

Le 18 décembre 2021 de 13 h à 17 h :
« Le Capitaine Sirop au Pressoir »
Activités autour de la production du sirop d'érable en milieu urbain. Modalités à venir.

Période des Fêtes de fin d'année :
le Pressoir sera ouvert
du 22 décembre au 4 janvier 2022 de 12 h à 16 h 30,
sauf le 25 décembre et le 1er janvier 2022. Programmation à venir.

Le 28 janvier 2022 à 19 h :
« Des maisons qui parlent! »
Présentation du cadre bâti historique du Sault-au-Récollet. Rencontre avec des propriétaires de maisons ancestrales qui parleront de leur demeure. Le public pourra discuter avec ces amoureux du patrimoine. Modalités à venir.

Semaine de relâche : du 28 février au 4 mars de 12 h à 16 h 30.
Programmation à venir.

Fin de semaine de Pâques :
Ouvert exceptionnellement le vendredi 15 avril et lundi 18 avril 2022.
Programmation à venir.

https://www.facebook.com/Le-Pressoir-du-Sault-au-Récollet-101956388807377

Photo de la page couverture
Installation d'une conduite en béton de 72 pouces sur la rue Saint-Denis (au nord de Crémazie) le 30 juin 1942
Archives de Montréal, Fonds Aqueduc de Montréal, VM117-Y-1-P3166

SHAC
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville
Publié par la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
10125, rue Parthenais, Espace 206, Montréal, QC, H2B 2L6

Yvon Gagnon - coprésident - presidence.shac@gmail.com
Laurent Lefebvre - communications - communications.shac@gmail.com
Jacques Lebleu - coordination du bulletin et graphisme - bulletin.shac@gmail.com

PATRIMOINE

HISTOIRE

DOCUMENTATION

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés.

Dépôts légaux à Bibliothèque et Archives nationales du Québec & Bibliothèque et Archives Canada

Impression : Copiecentre Fleury, novembre 2021, **ISSN 2562-458X**

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

Version en ligne, à compter de la fin de décembre 2021, **ISSN 2562-4598**

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.
Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.

Mot de la présidence

Yvon Gagnon
Coprésident de la
Société d'histoire
d'Ahuntsic–Cartierville

Espérer le futur afin de pouvoir vivre comme avant! Qui n'a pas entendu ces mots depuis le début de la grande pandémie? Il y a quelque chose d'insolite dans cette phrase pour les historiens. L'histoire dans la longue durée nous apprend que les hommes ont toujours mis beaucoup d'espoir dans l'avenir, et ce pour diverses raisons. L'une de ces espérances voulait que le futur nous apporte des jours meilleurs où la vie serait plus facile. Mais nous, au contraire de nos prédécesseurs, nous souhaitons revenir en arrière, vers un passé récent, pour reprendre notre vie « normale », paradoxal non? Espoir utopique, car il va sans dire que cette crise sanitaire mondiale a déjà et aura encore des répercussions socioéconomiques profondes et que rien ne sera jamais comme avant. Toutefois, il est permis d'entrevoir une sortie de crise à moyen terme.

Bref, la SHAC pourra-t-elle reprendre ses activités comme auparavant? Non! De nouveaux partenariats ont été créés et de nouvelles manières de faire et de communiquer furent employées pour demeurer en contact avec nos membres et amis. Dans la foulée des innovations et des changements qui seront graduellement mis en place, il y aura la refonte de nos statuts et règlements qui sera présentée lors de l'assemblée générale extraordinaire. Elle se tiendra le mercredi 8 décembre 2021 à 18 h 30 au Centre des loisirs des Saints-Martyrs-Canadiens. Vous recevrez des informations et de la documentation au cours des prochaines semaines.

Dans ce numéro qui clôture la thématique 2021, vous aurez le plaisir de lire un article passionnant de Mme Marie Louise Pépin qui nous fait entrevoir la vie d'un couple d'artistes dans leur maison patrimoniale du Sault. Nous remercions monsieur Jacques Dumouchel qui nous a accordé gracieusement les droits de reproduction de plusieurs photos des archives de la famille Dumouchel et d'œuvres d'Albert Dumouchel. De plus, nous avons le privilège de vous présenter un article d'une sommité de l'histoire de Montréal, Monsieur Paul-André Linteau. Un remerciement tout spécial aux Éditions du Boréal pour la permission d'utiliser une reproduction du plus récent livre de Roland Viau pour illustrer un commentaire de Jocelyn Duff à son sujet. En conclusion, Jacques Lebleu, par un travail de recherche et d'analyse méticuleux, cherche à comprendre et à expliquer les grands enjeux urbanistiques contemporains de la période 1941-1951 d'Ahuntsic-Cartierville.

Bonne lecture!

Sommaire

Actualité

Page 5 **Habiter les ruines**
Jacques Lebleu

Société

Page 6 **Les caisses populaires d'Ahuntsic-Cartierville dans l'après-guerre, témoins d'une urbanisation accélérée**
Paul-André Linteau

Page 13 **Des grands du monde sportif dans l'objectif d'Antoine Désilets**
Jacques Lebleu

Page 14 **La citoyenne et le gestionnaire Une fable historique**
André Campeau

Page 16 **Une victorienne plus que centenaire.**
La maison de la famille Aird de 1921 à 1949
Jocelyne Aird-Bélanger

Page 19 **Nouvelle parution de Roland Viau**
Gens du fleuve, gens de l'île. Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle
Jocelyn Duff

Page 20 **Découverte d'une voûte secrète datant de 1816 à l'église de La Visitation**
Patrick Goulet

Culture et patrimoine

Page 24 **Suzanne Beaudoin-Dumouchel (1920-2018) Albert Dumouchel (1916-1971)**
Première partie : Une maison patrimoniale et un atelier d'art au Sault-au-Récollet
Marie Louise Pépin

Page 33 **Le cavalier solitaire**
Marie Louise Pépin

Page 36 **Vivre dans une boite à chaussure**
Jean Poitras

Activités de la SHAC

Page 39 **L'hiver au Sault raconté par Marcel Henley**
Collections de la SHAC, Fonds Cité Historia, Projet Mémoire vivante
Jacques Lebleu

Aménagement du territoire

Page 40 **Service d'urbanisme, 1941-1951**
Le District 11, quartiers Ahuntsic et Villeray, à l'époque des grandes transformations
Jacques Lebleu

Photo en arrière-plan:
Vue aérienne de 1988,
Archives de Montréal, VM97-3_20_P15-121

Habiter les ruines

Déambulatoire théâtral sur le site patrimonial de l'école Sophie-Barat les 8 et 9 octobre 2021

Texte et photos
Jacques Lebleu
Coordonnateur du bulletin

La SHAC a l'honneur de compter parmi ses membres M. Michel Stringer. Enseignant de longue date à l'école secondaire Sophie-Barat, il est l'instigateur du magnifique spectacle nocturne ***Habiter les ruines*** présenté par ses étudiants avec la participation de comédiens professionnels et d'artisans des métiers de la scène.

L'événement offrait un passionnant mélange d'histoire, de théâtre, de musique et de poésie, notamment celle du poète Roland Giguère. Il exprimait aussi un véritable cri du cœur au sujet de cette école, de l'ancien Externat Sainte-Sophie et du système public d'éducation qui sont tous à divers degrés à l'état de ruines selon les auteurs Pierre Lefebvre et Michel Stringer.

Notons la participation de Frédérique Gagné-Thibault et Andréanne Nadeau de Passerelles, une coopérative qui regroupe de jeunes professionnelles agissant dans le milieu de l'aménagement et de la conservation du patrimoine. Geneviève Senécal, qui a publié dans l'édition de mai 2020 de ce bulletin l'article ***Du couvent des Dames du Sacré-Cœur à l'école secondaire Sophie-Barat. État des lieux d'une institution pionnière,*** a contribué à la recherche.

Nous remercions pour leur prestation tous les participants à cette première édition, à commencer par les étudiants de l'école. Il est question que la production soit reprise au cours de l'année 2022 dans la mesure où le financement nécessaire puisse être trouvé. Nous serions heureux que plus de citoyens aient l'occasion de la voir.

Les caisses populaires d'Ahuntsic-Cartierville dans l'après-guerre

Témoins d'une urbanisation accélérée

Paul-André Linteau
Historien et professeur émérite à l'UQAM

Photo du haut : les quartiers Ahuntsic et Sault-au-Récollet vus des airs le 15 octobre 1959.
Ils sont alors traversés par le boulevard Henri-Bourassa nouvellement complété dans ces secteurs. Archives de Montréal. Fonds Service des affaires institutionnelles. VM94-B71-010
De gauche à droite : Caisse populaire St-Antoine-Marie-Claret, 2600, boulevard Henri-Bourassa Est. 1969. BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Armour Landry, P97-S1-D15341.
Caisse populaire Saint-Nicolas, 200, boulevard Henri-Bourassa Est. Non daté. Archives du Mouvement Desjardins.
Caisse populaire de Saint-Paul-de-la-Croix, 1050, rue Fleury Est, circa 1980. Archives du Mouvement Desjardins.
Caisse populaire St-Alphonse-d' Youville, circa 1976. Archives du Mouvement Desjardins.

Il y a une trentaine d'années, j'ai réalisé une étude de l'expansion des caisses populaires à Montréal entre 1940 et 1960, en faisant ressortir le cas de celles du nord de la ville. Je reprends ici, de façon remaniée, cette partie de l'étude qui mettait en lumière le lien entre la croissance des caisses et l'urbanisation rapide du territoire d'Ahuntsic-Cartierville[1].

La croissance des caisses populaires de Montréal, 1940-1960

À la veille du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, le mouvement des caisses populaires a déjà près de quarante ans d'existence. Il est devenu bien organisé avec ses unions régionales et sa fédération provinciale. Il a survécu aux heures difficiles de la crise économique des années 1930 et il est en mesure d'entreprendre une nouvelle phase de son histoire qui, au cours des vingt années suivantes, sera caractérisée par une croissance spectaculaire. Même s'il a depuis longtemps pris pied en milieu urbain, il tire encore principalement sa force du monde rural. En outre, il n'est qu'un intervenant relativement mineur dans le monde des institutions financières francophones. Tout cela change rapidement au cours de la guerre et de l'après-guerre. Le mouvement Desjardins connaît alors une croissance rapide qui lui permet de devenir un participant de poids dans l'univers financier québécois. En outre, il effectue en milieu urbain une percée significative, qui en deux décennies change notablement l'allure du mouvement.

Entre 1940 et 1960, le nombre de caisses au Québec passe de 549 à 1 249 et l'actif total grimpe de 21 à 738 millions de dollars. Cette croissance s'explique, d'une part, par l'augmentation phénoménale de l'épargne au sein de la population pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis pendant l'après-guerre, et, d'autre part, par l'extension du réseau des caisses populaires. Elle est alimentée par la montée des caisses populaires urbaines dont la part des membres et de l'actif grimpe en flèche[2]. Cette évolution peut être mise en parallèle avec la forte poussée d'urbanisation qui survient au Québec pendant les années 1950.

Ce phénomène est particulièrement visible à Montréal. Entre 1940 et 1960, l'agglomération montréalaise connaît une croissance rapide, une des plus fortes de son histoire, et gagne près d'un million d'habitants. Son territoire est en expansion constante, mais je m'en tiendrai ici à l'île de Montréal et à l'île Jésus qui forment la plus grande partie du diocèse de Montréal[3], dont les paroisses fournissent l'assise territoriale des caisses. Celles-ci se concentrent surtout dans les zones dont la population est franco-catholique. En 1940, on y trouve une trentaine de caisses; vingt ans plus tard, leur nombre atteint 140. Les fondations sont particulièrement nombreuses pendant la guerre et dans la seconde moitié des années 1950. Les effectifs des membres grimpent de moins de 10 000 à plus de 275 000, tandis que l'actif total explose, passant de 2 à 213 millions de dollars[4].

Attardons-nous à la dynamique spatiale de l'expansion des caisses populaires dans les îles de Montréal et Jésus. Il faut pour cela laisser de côté les quelques caisses dont la clientèle est définie en fonction d'un groupe d'appartenance, telles celles des syndicats catholiques et nationaux, des postiers de Montréal, des fonctionnaires municipaux ou la coopérative ukrainienne. Ce sont cependant là des exceptions car la presque totalité des caisses est associée à une paroisse et à un territoire spécifique. Même si plusieurs caisses commencent à modifier leurs règlements afin d'élargir leur territoire d'activités au-delà des limites paroissiales, la paroisse d'appartenance reste néanmoins leur base principale et le lieu où se recrute la majorité de leurs sociétaires.

Pour réaliser cette analyse de la dynamique spatiale des caisses populaires, il a fallu regrouper sur la **Carte 1** des informations colligées à diverses sources. Les caisses y sont représentées selon la période de fondation et le territoire paroissial. La période 1961-1965 permet de voir si les tendances observées se prolongent après 1960. Les limites des paroisses sont celles qui prévalaient en 1962, avec quelques ajustements pour les nouvelles paroisses dotées d'une caisse populaire entre 1962 et 1965. Il faut cependant signaler qu'en cette période d'urbanisation rapide, un grand nombre de nouvelles paroisses ont été fondées par subdivision du territoire de paroisses plus anciennes. Cela signifie que certaines caisses populaires, surtout celles de la périphérie de l'espace urbanisé, avaient au point de départ un territoire paroissial plus étendu que celui qui est indiqué sur la carte. Il n'était pas possible d'identifier ici toutes ces variations compte tenu de la complexité du processus.

L'examen de la **Carte 1** permet donc d'identifier deux grandes tendances. La première, qui se manifeste pendant la guerre et l'immédiat après-guerre, voit l'intensification de l'implantation dans les zones déjà urbanisées du centre de l'île et du Sud-ouest. À la fin des années 1940, la population de la ville de Montréal est donc très bien desservie par les institutions membres du mouvement, mais la banlieue reste encore peu touchée. Au cours des années 1950 et au début de la décennie suivante, l'expansion des caisses prend la forme d'une extension du territoire en direction des nouvelles zones urbanisées du nord de la ville, de l'est de l'île et de l'île Jésus. Le mouvement des caisses populaires démontre ainsi sa capacité à s'ajuster aux nouvelles tendances

Carte 1

Caisses populaires
de Montréal et de l'Île Jésus
par territoire paroissial
et année de fondation

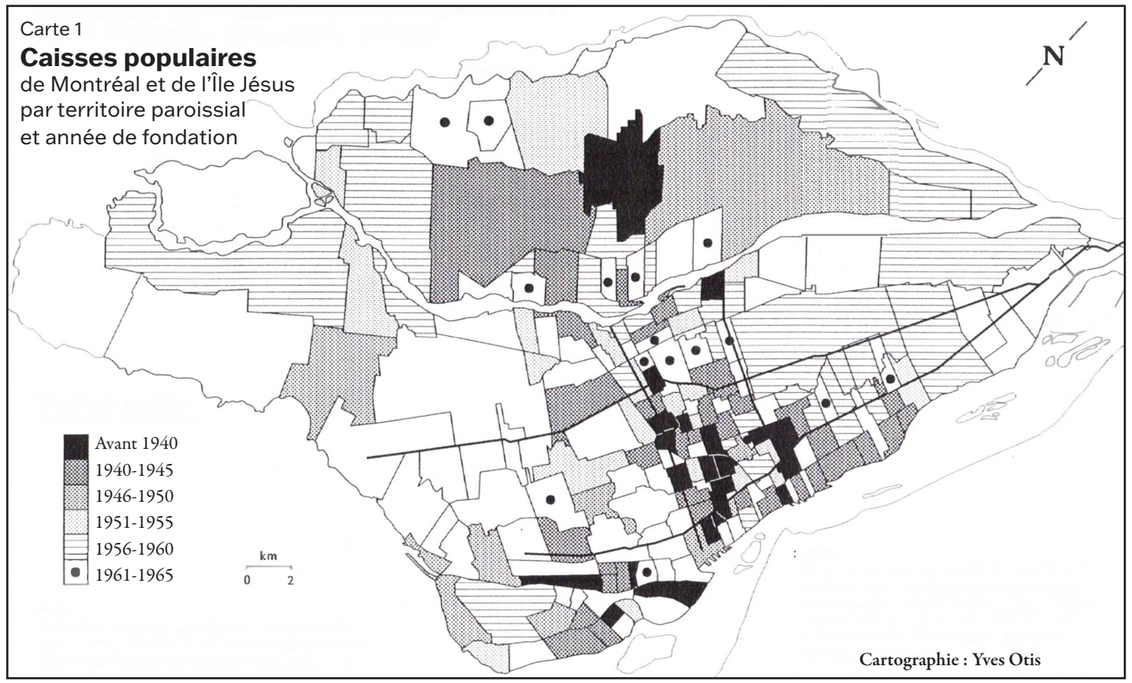

Cartographie : Yves Otis

de l'urbanisation montréalaise qui s'effectue à un rythme accéléré pendant la période. L'examen plus détaillé d'une portion spécifique de ce territoire permettra de voir ce phénomène à l'œuvre.

Le développement d'Ahuntsic-Cartierville

Le territoire étudié est représenté à la **Carte 2**. Il comprend toute cette partie de la Ville de Montréal qui s'étend entre le boulevard Crémazie et la rivière des Prairies. Il correspond au vaste quartier Ahuntsic et au nord du quartier Villeray, tel qu'ils ont été délimités en 1921. Il est bordé à l'est par les municipalités de Saint-Michel et Montréal-Nord et à l'ouest par Saint Laurent. Cela correspond en gros au territoire actuel de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Habité depuis fort longtemps par une population agricole, cet espace avait connu une première vague d'urbanisation avant la Première Guerre mondiale. Cinq noyaux de peuplement s'y étaient alors formés : les municipalités de Cartierville, Bordeaux, Ahuntsic et Sault-au-Récollet, bordant la rivière des Prairies, et le lieu-dit Youville, à la hauteur du boulevard Crémazie. Au total on y comptait un peu plus de 7 000 habitants en 1911. Ce territoire fut graduellement annexé à Montréal entre 1906 et 1916[5]. Pendant l'entre-deux-guerres, l'urbanisation s'y fait à un rythme beaucoup plus lent que dans le reste de la ville et ses effets se font surtout sentir dans la partie sud. En 1941, le quartier Ahuntsic n'a que 20 754 habitants, tandis que Villeray, dont la plus grande partie se trouve au sud du territoire observé ici, en compte 63 211[6].

Le nord de la ville est encore considéré comme un lieu éloigné et le boulevard Crémazie représente à cet égard une frontière mentale que les Montréalais ne semblent pas pressés de franchir. D'ailleurs jusqu'à la fin des années 1950, les lignes d'autobus qui montent vers le nord en provenance du centre-ville s'arrêtent à la hauteur de la rue Crémazie. Si l'on veut pousser plus loin dans l'axe du boulevard Saint-Laurent, il faut, à partir des usines Youville, emprunter une autre ligne d'autobus qui mène les passagers jusqu'à la rivière des Prairies. Dans l'axe de la rue Saint-Denis, il faut, à la gare de la rue Émile-Journault, prendre le tramway Millen ou le tramway du Sault-au-Récollet qui permettent d'aller plus avant vers le nord et vers l'est.

C'est donc un territoire qui est encore imparfaitement intégré à la ville, une sorte de lointaine banlieue dans les limites de la municipalité. Ahuntsic représente donc un terrain privilégié pour l'urbanisation d'après-guerre, d'autant plus que la demande est forte. En effet, il s'est construit très peu de logements à Montréal pendant la crise des années 1930 et pendant la

Carte 2

Paroisses et **caisses populaires** d'Ahuntsic-Cartierville en 1964

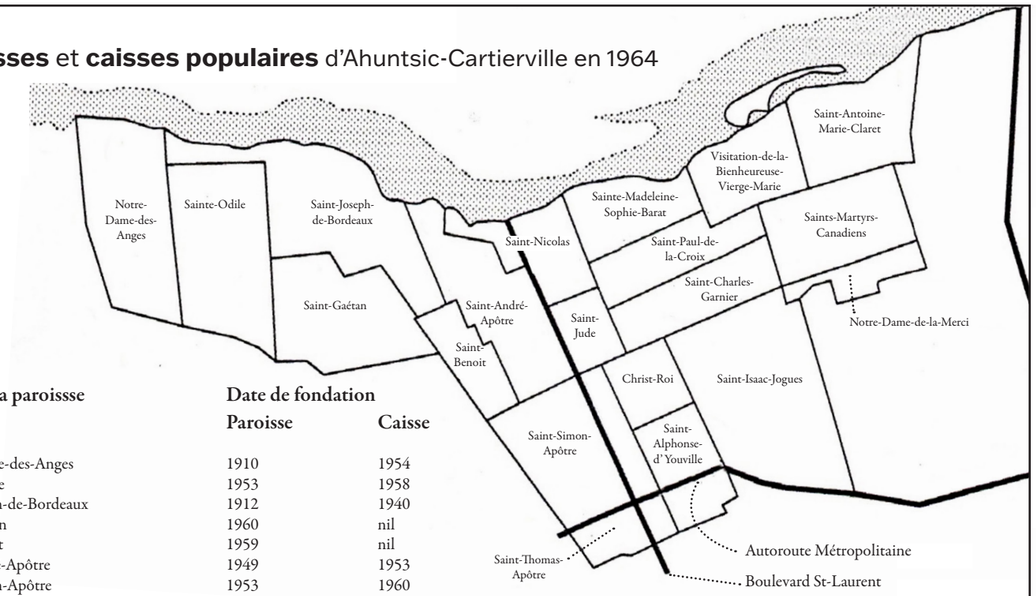

Nom de la paroissse	Date de fondation Paroisse	Caisse
Notre-Dame-des-Anges	1910	1954
Sainte-Odile	1953	1958
Saint-Joseph-de-Bordeaux	1912	1940
Saint-Gaétan	1960	nil
Saint-Benoit	1959	nil
Saint-André-Apôtre	1949	1953
Saint-Simon-Apôtre	1953	1960
Saint-Thomas-Apôtre*	1947	1954
Saint-Nicolas	1914	1957
Saint-Jude	1953	nil
Sainte-Madeleine-Sophie-Barat	1946	1957
Saint-Paul-de-la-Croix	1927	1942
Saint-Charles-Garnier	1951	1964
Christ-Roi (caisse Lajeunesse)	1929	1964
Saint-Alphonse-d'Youville	1910	1927
Saint-Isaac-Jogues (caisse Domaine St-Sulpice)	1963	1963
Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (caisse du Sault-au-Récollet)	1834**	1945
Saints-Martyrs-Canadiens	1940	1955
Saint-Antoine-Marie-Claret	1951	1959
Notre-Dame-de-la-Merci***	1952	1960

* *Paroisse incluse comme détachement de Saint-Alphonse-d'Youville*
** *Date de l'érection canonique de la paroisse.*
*** *Paroisse incluse comme détachement de Saints-Martyrs-Canadiens*

Aujourd'hui

Plusieurs de ces paroisses sont aujourd'hui fermées ou amalgamées à une autre dont elles sont devenues une simple unité pastorale.
Il en va de même pour la seconde génération de caisses populaires territoriales. Elles sont désormais regroupées au sein de trois importantes entités du nord de la ville.

Caisse Desjardins de Bordeaux – Cartierville – Saint-Laurent
Caisse Desjardins du Centre-nord de Montréal
Caisse Desjardins du Sault-au-Récollet – Montréal-Nord

Cartographie : Yves Otis

guerre. Cette situation provoque une véritable crise du logement qui devient préoccupante dès le début des années 1940. À la fin de la guerre, la demande de nouvelles maisons est donc pressante et les politiques mises en place par le gouvernement fédéral (Société centrale d'hypothèques et de logement) et par le gouvernement provincial (subvention couvrant une partie de l'intérêt hypothécaire) visent à en faciliter la construction[7].

Le quartier Ahuntsic étant doté d'un très grand nombre de terrains disponibles, un processus d'urbanisation intensive s'y met en place. Il est particulièrement marqué à la fin des années 1940 et au début de la décennie suivante, de sorte qu'en une quinzaine d'années le territoire est à peu près totalement occupé. La population du quartier Ahuntsic augmente de façon appréciable : de 20 750 en 1941, elle atteint 38 105 en 1951 et 99 960 en 1961; en vingt ans, elle a donc été multipliée par cinq[8].

Le mouvement de création de nouvelles paroisses (**Carte 2**) reflète bien cette évolution. Il s'est fait à partir de deux paroisses-mères. La plus importante, qui couvrait la presque totalité du territoire, était celle de La Visitation, dont l'église était située au Sault-au-Récollet. Le secteur ouest relevait plutôt de la paroisse de Saint-Laurent, dont la plus grande partie se trouve à l'extérieur de notre territoire d'observation. Une première vague de subdivision était survenue au début du 20e siècle avec l'érection de quatre paroisses (Saint-Alphonse-d'Youville, Notre-Dame-des-Anges, Saint-Joseph-de-Bordeaux et Saint-Nicolas-d'Ahuntsic), correspondant aux noyaux de peuplement de l'époque. Deux autres

(Saint-Paul de-la-Croix et Christ-Roi) s'étaient ajoutées au cours des années 1920. À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le nord de la ville compte donc sept paroisses. En 1960, il en a dix-neuf, auxquelles s'en ajoutera une vingtième en 1963. Il faut noter toutefois que deux de ces paroisses (Saint-Alphonse-d' Youville et Saint-Thomas-Apôtre) ont un territoire qui s'étend en partie au sud du boulevard Crémazie. Ainsi en une vingtaine d'années, on assiste à une subdivision considérable du territoire paroissial, reflet de l'ampleur de l'urbanisation qui déferle sur le secteur.

Les caisses populaires d'Ahuntsic-Cartierville

Un mouvement semblable se dessine du côté des caisses populaires (**Carte 2**). Avant la guerre on n'en comptait qu'une seule, celle de Saint-Alphonse-d' Youville, fondée en 1927. Trois autres caisses sont mises sur pied pendant la guerre, tandis que la période 1946-1960 voit s'en ajouter neuf. Finalement, trois sont créées en 1963-1964. Les paroisses plus anciennes, telles Saint-Joseph-de-Bordeaux, Saint-Nicolas, La Visitation et Saint-Paul-de-la-Croix, se dotent enfin d'une caisse, tandis que, dans les nouvelles, la création de l'institution financière suit de quelques années à peine l'érection de la paroisse. Ici comme ailleurs dans l'espace montréalais, les fondations survenues pendant la guerre reflètent la croissance de l'épargne disponible, tandis que celles de l'après-guerre témoignent de l'accélération de l'urbanisation du territoire.

S'il y a un parallèle évident entre la multiplication des paroisses et celle des caisses, il faut toutefois faire deux remarques. De plus en plus les caisses ont tendance à étendre leur champ d'action au-delà du territoire paroissial. C'est, par exemple, le cas à Saint-Alphonse d' Youville, la plus ancienne et la plus importante caisse populaire de notre secteur, qui dès 1936 étend à l'ensemble de l'île et au comté de Laval le territoire qu'elle peut desservir. Par ailleurs, quatre caisses adoptent un nom qui diffère de celui de la paroisse et renvoie plutôt à un territoire : Sault-au-Récollet (paroisse de La Visitation), Cartierville (Notre Dame-des-Anges), Domaine Saint-Sulpice (Saint-Isaac-Jogues) et Lajeunesse (Christ-Roi).

Les **tableaux I et II** permettent de mesurer la croissance des caisses du territoire pendant la période, sous l'angle de l'actif et du nombre de membres. Il faut immédiatement souligner la place exceptionnelle de la caisse populaire de Saint-Alphonse-d' Youville, beaucoup plus ancienne que les autres et qui, en 1945, se joint à la nouvelle Fédération de Montréal, un regroupement sécessionniste au sein duquel elle occupe le premier rang quant à l'actif. En 1940, son territoire paroissial est plus considérable que celui qui apparaît sur la **carte 2**, puisqu'il englobe alors les futures paroisses de Saint-Thomas-Apôtre et Saint-Simon-Apôtre. Une partie appréciable de Saint-Alphonse, surtout au sud du boulevard Crémazie, est urbanisée depuis fort longtemps. Au cours des années 1940 et 1950, la caisse connaît une vive augmentation du nombre de ses sociétaires et de son actif. Cette avance lui donne une taille nettement plus forte que celle de ses voisines. Encore en 1960, elle accapare 58 % de l'actif total des caisses du territoire mais, dès 1965, son poids est tombé à 40 %[9].

Le décalage des autres caisses s'explique évidemment par l'urbanisation plus récente du territoire et par leur création plus tardive. Elles connaissent cependant une très vive poussée au cours des années 1950, alors que le taux annuel moyen de croissance de leurs sociétaires atteint 20 % et celui de leur actif 31 %. En 1960, l'actif moyen de ces caisses est de 849 142 $ et cinq ans plus tard, il atteint 1 478 586 $. À cette dernière date, six caisses, excluant Saint-Alphonse, ont un actif supérieur à 2 millions, mais les six plus récentes, qui n'affichent chacune que quelques centaines de milliers de dollars, réduisent la moyenne. Pour pousser plus loin l'analyse, il faudrait procéder cas par cas, en tenant compte du bassin de population de chaque paroisse, de son rythme d'implantation, de ses caractéristiques socio-économiques qui varient de l'une à l'autre. De façon générale on peut dire que la plupart des caisses du territoire démarrent de façon assez modeste, mais deviennent rapidement des institutions financières bien implantées dans leur milieu et arrivent à recueillir une partie des épargnes de la population relativement nouvelle qui s'implante alors dans le nord de la ville. Leur multiplication et leur croissance témoignent bien du développement rapide du territoire qui attire en grand nombre des jeunes familles canadiennes-françaises connaissant à l'époque une mobilité sociale significative et une amélioration marquée de leurs revenus.

S'il y a un parallèle évident entre l'expansion des caisses et l'urbanisation du territoire, on peut se demander à quel point les institutions du mouvement Desjardins appuient l'urbanisation en finançant la construction résidentielle. Il est bien connu qu'au cours de l'après-guerre, elles ont accru de façon notable la part de leurs fonds consacrés au prêt

Tableau I
ACTIF DES CAISSES POPULAIRES D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE *(en dollars)*

Nom	Fondation	1941	1950	1960	1965
Cartierville	1954			442 980	1 793 071
Saint-Joseph-de-Bordeaux	1940	3 039	269 215	1 537 780	3 041 037
Sainte-Odile	1958			125 171	534 204
Saint-André-Apôtre	1953			743 903	3 006 782
Saint-Simon-Apôtre	1960				412 486
Saint-Thomas-Apôtre	1954			578 888	2 076 973
Saint-Alphonse-d' Youville	1927	218 506	2 766 504	12 030 925	15 766 604
Lajeunesse	1964				211 762
Saint-Nicolas	1957			661 548	2 199 029
Sainte-Madeleine-Sophie-Barat	1957			597 533	1 562 525
Saints-Martyrs-Canadiens	1955			437 160	1 545 088
Sault-au-Récollet	1945		136 690	1 638 973	2 939 796
Saint-Paul-de-la-Croix	1942		179 181	1 727 492	3 369 503
Domaine Saint-Sulpice	1963				174 468
Saint-Charles-Garnier	1964				151 579
Notre-Dame-de-la-Merci	1960				639 708
Total		**221 545**	**3 351 590**	**20 522 353**	**39 423 985**
Total (excluant Saint-Alphonse)		**3 039**	**585 086**	**8 491 428**	**23 657 381**

Sources : Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce. *Caisses populaires*, 1940-1960; *Procès-verbaux des assemblées générales de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins*, 1940-1960; *Rapports annuels de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins, 1954-1958; Statistiques de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins*, 1960-1965; *Minutes des congrès de la Fédération de Montréal des caisses Desjardins,* 1945-1953; *Rapports annuels de la Fédération de Montréal des caisses Desjardins*, 1953-1965.

Tableau II
NOMBRE DE SOCIÉTAIRES DES CAISSES POPULAIRES D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Nom	Fondation	1941	1950	1960	1965
Cartierville	1954			850	2 252
Saint-Joseph-de-Bordeaux	1940	75	783	2 250	3 846
Sainte-Odile	1958			207	935
Saint-André-Apôtre	1953			1 350	4 484
Saint-Simon-Apôtre	1960				674
Saint-Thomas-Apôtre	1954			775	2 431
Saint-Alphonse-d' Youville	1927	866	4 265	11 495	12 779
Lajeunesse	1964				481
Saint-Nicolas	1957			865	2 281
Sainte-Madeleine-Sophie-Barat	1957			1 005	2 160
Saints-Martyrs-Canadiens	1955			918	2 271
Sault-au-Récollet	1945		476	2 466	3 838
Saint-Paul-de-la-Croix	1942		616	26 00	4 122
Domaine Saint-Sulpice	1963				470
Saint-Charles-Garnier	1964				445
Notre-Dame-de-la-Merci	1960				1 229
Total		**941**	**6 090**	**24 781**	**44 698**
Total (excluant Saint-Alphonse)		**75**	**1 875**	**13 286**	**31 959**

Sources : Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce. *Caisses populaires*, 1940-1960; *Procès-verbaux des assemblées générales de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins*, 1940-1960; *Rapports annuels de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins, 1954-1958; Statistiques de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins*, 1960-1965; *Minutes des congrès de la Fédération de Montréal des caisses Desjardins,* 1945-1953; *Rapports annuels de la Fédération de Montréal des caisses Desjardins*, 1953-1965.

hypothécaire. Une étude du Bureau de la statistique montre qu'en 1962, dans la région du Montréal métropolitain, la valeur des prêts hypothécaires pour fins de construction consentis par les caisses ne représente que 5 % de la valeur totale de la construction domiciliaire (la moyenne provinciale est de 12 %). Si l'on tient compte du fait que la population non francophone et non catholique de la métropole échappe à l'emprise des caisses et que la propension à la propriété y est moins élevée chez les Canadiens français, on peut affirmer que la participation des caisses montréalaises à la construction qui se fait dans leur milieu est plus élevée que 5 %, en particulier pour celles qui sont situées dans les nouvelles zones urbanisées. L'examen de cette implication exigerait cependant une enquête fouillée au niveau local, ce qui dépasse le cadre de cette étude. Le travail réalisé par Jean Poirier à propos de Saint-Alphonse-d'Youville montre que la part du crédit hypothécaire y augmente de façon substantielle entre 1940 et 1950 et que les constructeurs occupent une place prépondérante dans ce créneau[10].

Conclusion

Cette étude a permis de montrer l'insertion du nord de la ville dans la dynamique spatio-temporelle de l'expansion des caisses populaires à Montréal pendant la guerre et l'après-guerre.

Deux temps forts ressortent de l'examen de la période 1940-1960. Il y a d'abord la période de la guerre, qui se révèle cruciale pour le mouvement Desjardins. Celui-ci intensifie sa présence sur le territoire déjà urbanisé de la ville de Montréal et rejoint une forte proportion de la population franco-catholique, dont le niveau de vie est en net redressement après une décennie de crise particulièrement éprouvante. Par ailleurs, le mouvement coopératif étend son emprise en direction des nouveaux secteurs en voie d'urbanisation aussi bien dans la ville que dans la banlieue. La création de nouvelles caisses épouse même d'assez près le rythme du processus d'urbanisation, comme nous l'avons vu pour le nord de la ville, où les fondations sont en harmonie avec les érections de paroisses. Cette tendance est particulièrement nette à la fin de la décennie 1950 et se poursuit au début de la suivante.

En se concentrant sur la dynamique spatiale, cette étude met donc en lumière le lien étroit avec le processus d'urbanisation et elle amène à comprendre un peu mieux le virage urbain des caisses populaires. Si les caisses se sont ajustées à l'urbanisation, on peut cependant se demander si elles ont participé activement au processus lui-même, notamment en appuyant la construction résidentielle. Il faudrait, pour répondre à cette question, des enquêtes plus poussées sur le marché immobilier montréalais, sur le financement de la nouvelle construction résidentielle et sur les politiques et les pratiques de prêts des institutions financières, en particulier de chacune des caisses populaires.

La période d'après-guerre est aussi caractérisée par des changements socioéconomiques importants à Montréal. On peut signaler la qualification accrue de la main-d'œuvre, le développement rapide du secteur des services et la hausse substantielle du revenu et du pouvoir d'achat de la population. Ces facteurs ont certainement contribué à l'essor des caisses populaires, notamment dans Ahuntsic-Cartierville dont la population fait partie des couches en ascension sociale.

Notes

1 Ce texte reprend, en la remaniant, une partie de l'article de Paul-André Linteau, « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940-1960 », *Coopératives et développement,* 24, 2 (1992-1993), p. 21-38. L'étude avait bénéficié d'une subvention de recherche de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal. Je remercie Jean Poirier, qui a recueilli la documentation de base, ainsi que Yves Otis qui a dessiné les cartes.

2 *Annuaire du Québec 1966-1967*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1967, p. 802-805.

3 Le diocèse de Montréal comprend aussi une petite partie de la rive nord, aux environs de Repentigny et de L'Assomption, mais ce territoire n'est pas considéré ici.

4 Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, *Caisses populaires, 1940-1960*.

5 Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p.196-198, 202; Michèle Benoit et Roger Gratton, *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, 1991, p.275-283.

6 *Recensement du Canada,* 1951.

7 Marc H. Choko, Jean-Pierre Collin et Annick Germain, « Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940-1960 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine,* XV, 2, octobre 1986, p. 127-136.

8 *Recensement du Canada*, 1951 et 1961.

9 Jean Poirier, *Le crédit dans une caisse populaire en milieu urbain : Saint-Alphonse-d'Youville*, *1940-1950*, Mémoire de maîtrise (histoire). Université du Québec à Montréal, 1991. Ce mémoire, réalisé sous ma direction, a été publié en 1992 dans les cahiers de la Chaire de coopération Guy Bernier de l'Université du Québec à Montréal.

10 *Ibid*., p. 73-128.

Des grands du monde sportif

dans l'objectif d'Antoine Désilets

Jacques Lebleu
Coordonateur du bulletin

Antoine Désilets est photographe à *La Presse* de 1961 à 1974. Souverainiste convaincu, il passe au quotidien indépendantiste *Le Jour* de 1974 à 1976. Il enseigne par la suite le photojournalisme à Dakar puis demeure photographe pigiste.

Tout d'abord journaliste, **René Lecavalier** sera pendant plus de trente ans animateur de « La Soirée du Hockey ». Vers ses débuts à cette fonction, il emménage au 10025 rue Hamel pour quelques années.

Le légendaire **Maurice Richard** a vécu une partie de son enfance sur l'avenue Bois-de-Boulogne, dans Bordeaux, puis habité plus de quarante ans au 10950 avenue Péloquin dans Ahuntsic. Il a contribué à l'organisation sportive des Braves.

Michel Normandin est un pionnier de la description en français des parties de hockey. Il a commenté le baseball des Royaux, le football, des courses à vélo, les quilles et la lutte, un sport très populaire au milieu du XXe siècle. Conseiller municipal de 1944 à 1950 dans le district 11, Ahuntsic-Villeray, il a résidé au 10714 Laverdure.

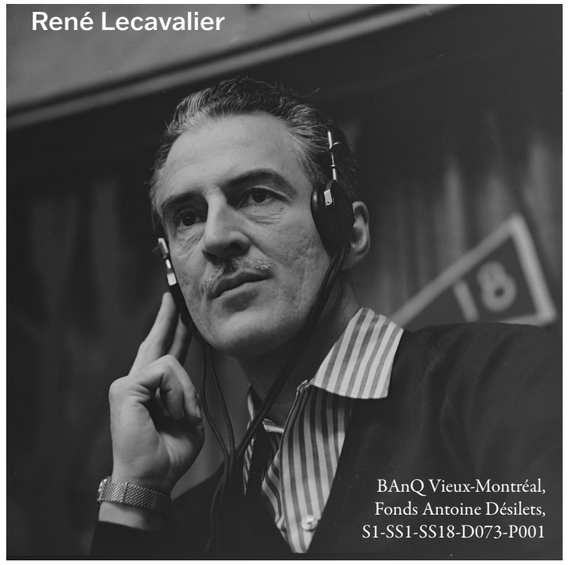
René Lecavalier

BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Antoine Désilets, S1-SS1-SS18-D073-P001

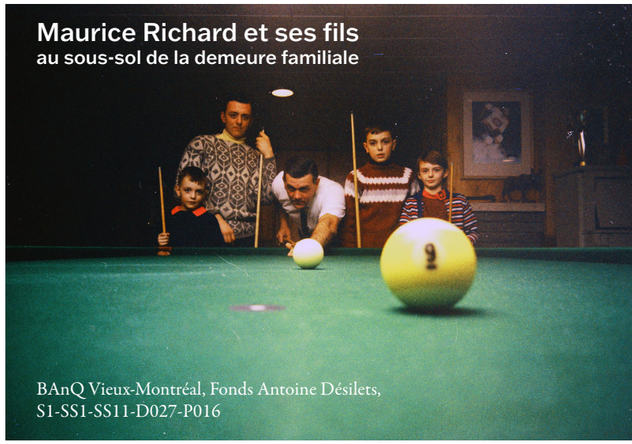
Maurice Richard et ses fils
au sous-sol de la demeure familiale

BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Antoine Désilets, S1-SS1-SS11-D027-P016

Michel Normandin

BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Antoine Désilets, S1-SS1-SS18-D092-P001

La citoyenne et le gestionnaire

Une fable historique

André Campeau
Anthropologue

à Monique Desjardins (1937-2021)[1]

En quatre années de terrain (2017-2021) dans le quartier Ahuntsic à Montréal, où j'habite, il m'est arrivé de croiser de « petits faits ». En voici un traduit sous forme de fable. De tels « petits faits » sont illustratifs de rapports sociaux. Ils peuvent devenir des objets d'étude, historiques autant qu'anthropologiques. Ici, deux figures sont aux prises l'une avec l'autre dans un contexte local. Il ne s'agit pas de retrouver les personnes sous la fable, mais de saisir la relation de ces figures dans le champ communautaire[2]. Il ne s'agit pas d'expliquer le petit fait mais de l'interpréter, d'en trouver le sens.

***

Voyant qu'elle est férue d'histoire et de généalogie, un gestionnaire demande à une citoyenne si elle accepte de rédiger l'histoire du nouveau Centre communautaire[3]. On est en 2000! Le bâtiment, loué récemment à la Commission scolaire de Montréal, abrite le personnel de quelques organismes communautaires et les bureaux de la Table de concertation du quartier[4]. Enthousiaste, la citoyenne fouille la chose dans les archives. Au fil des semaines, elle fait valoir l'histoire d'une fondatrice et d'une communauté religieuse qui ont créé et opéré une école dans ces mêmes locaux. Le gestionnaire manifeste son mécontentement en prétextant qu'il ne veut pas d'une histoire de religion, ce à quoi la citoyenne réplique qu'elle ne va pas inventer une histoire pour lui faire plaisir.

Un récit historique peut être objet de contestation.

Issu d'une formation économique, le gestionnaire arrive en poste dans le quartier quelques années auparavant, mais n'y habite pas. Il envisage un récit duquel il pourrait réclamer le réseau communautaire qu'il anime et dont il se sent responsable. Il ne s'inscrit pas dans l'histoire du quartier mais dans l'émergence d'un nouveau communautaire, non plus un mouvement social, mais une organisation de travail. Tout aussi pragmatique, la citoyenne habite le quartier depuis 50 ans. Elle a fait la majeure partie de son cours primaire dans cette bâtisse, alors une école et un couvent. Elle donne à voir la vérité d'une histoire marquée par la transformation en profondeur du champ communautaire, autrefois religieux sous mandat gouvernemental, actuellement un regroupement laïc de plusieurs instances, notamment des organismes créés à l'aide de travailleurs sociaux.

Leurs perspectives sur le passé et le communautaire dans la société diffèrent.

Le gestionnaire finit par rédiger une histoire de la Table de concertation qui parle de l'organisation de travail : ça traite de la fusion de Tables antécédentes et des objectifs de la nouvelle Table, arrimée à l'État et au Capital par des subventions et des ententes. Le texte n'évoque pas la localité mais l'appareil de gestion. Il décrit le passé récent de l'appareil, pas les personnes qui ont transformé le communautaire. Pour ce gestionnaire, l'histoire est un texte dont il dispose pour gérer le réseau d'organismes de quartier. La citoyenne autodidacte entend baliser plusieurs décennies de vie dans la localité urbaine et parler des gens qui y ont œuvré et y ont vécu. Pour la citoyenne, élue administratrice de la Table le temps d'un mandat et membre de plusieurs organismes sociaux de « son » quartier, l'histoire locale est sa propre histoire, qui dit ses ancrages territoriaux et les institutions qui l'ont marquée.

Tous deux demeurent sur leurs positions respectives.

Il n'est pas nouveau de dire que la construction du passé prenne du temps, surtout quand on pense que l'histoire n'est pas un simple texte mais fait état d'un ensemble de transformations complexes qui se conjoignent pour faire une société. Le devenir du sujet citoyen, s'il est au centre de l'histoire locale, n'est pas une affaire de temps qui passe : il est affaire d'apprentissages et de désapprentissages, personnels et collectifs, tout comme on apprend une langue... mot à mot, en apprenant le mode de cette langue. Quoiqu'il en soit, le gestionnaire travaille avec un passé et, comme il n'y a rien d'écrit avant lui, il décide de composer un texte à même les éléments qu'il connaît. Son souci est la gestion.

Intuitivement, la citoyenne connait l'histoire qu'elle commence à mettre en récit sans détenir les moyens de conception et production narrative d'un récit historique, non plus que de sa diffusion dans le quartier. La Société d'histoire du quartier n'est pas encore sur pied au début des années 2000. Ayant en main des pièces d'archives éparses, elle a le courage de s'objecter contre la raison gestionnaire. Elle soutient son propre récit en morceaux par un refus d'obtempérer à une demande administrative qui discrédite un passé qu'elle tente de reconstruire en dépit de deux difficultés : l'accessibilité aux archives et la disponibilité d'une méthode pour les lier. Sa préoccupation est la société.

Le récit historique répond à des préoccupations, des questions. Il est le produit d'une élaboration, pas d'une précipitation.

Au fond, cette citoyenne dit : « Tel est mon passé, celui dans lequel je me suis connue une première fois (dans les années 1950), avant de me lever pour me tenir debout en tant que sujet dans un monde québécois plus ouvert, laïc (à partir des années 1970). Je n'inventerai pas un passé local pour qu'il convienne dans les circonstances. » Elle trouve sa vérité et l'affirme tout en sachant que ce passé (le sien et celui de bien d'autres autour d'elle) est fait de questions, qu'il pose des problèmes à ceux qui le reconstruisent. Son souci est l'inscription du passé, même fragmenté, avec les moyens du bord. Elle y trouve une assise pour l'exercice de sa citoyenneté.

On peut écrire l'histoire dans une perspective citoyenne.

Prolongeons un peu cette fable historique en suivant les trajectoires respectives du gestionnaire qui n'habite pas le quartier où il est salarié et de la citoyenne qui en a fait son lieu de résidence dans l'enfance et où elle est bénévole depuis les années 1980. Leur refus systématique de collaborer ensemble a des conséquences : leurs perspectives historiques n'ont pas le même destin. Leurs choix sont repérables dans le présent (2019-2020) de la société locale et jusque dans le réseau associatif du quartier. Des manières de faire et d'écrire l'histoire locale peuvent se développer à distance l'une de l'autre et être transmises, quasiment sans relation l'une avec l'autre.

Le récit historique sous forme d'un rapport de gestion trouve une place sur le site internet de la Table de quartier. Ce récit se maintient sur internet tant que le gestionnaire est en poste. Après son départ à la retraite, le site internet fait l'objet d'une refonte : le récit disparaît. Quant à la citoyenne, elle continue de colliger des morceaux d'histoire locale, jusqu'à ce qu'elle s'associe à d'autres citoyens dans la Société d'histoire naissante. Elle intervient pour susciter une mémoire vivante. Interpellés dans un espace public autonome et librement consenti, ces citoyens, membres de la Société d'histoire, produisent des articles, publient un Bulletin, organisent des visites guidées dans le quartier, des conférences.

Sous l'angle des objets propres au champ communautaire tels que la pauvreté et l'exclusion sociale, le gestionnaire collabore avec les organismes subventionnaires et communautaires. Il respecte leurs programmes. Il élabore des plans stratégiques, met sur pied et gère des projets communs, agit en locateur de locaux communautaires. Exclue, la citoyenne lutte pour transformer un rapport social qui a prise sur sa vie[5]. Elle est membre d'organismes et d'associations, libre de tenir une position éthique sans compromis et d'œuvrer où elle veut dans le champ communautaire local et national.

La gestion, un ensemble de techniques ajustées, se déploie souvent dans une localité, sans opposition notoire. Ne perdons pas de vue que les Tables de concertation, les organismes communautaires et leurs conseils d'administration sont assujettis à la « Loi sur les compagnies » (C-38, Gouvernement du Québec). Heureusement, des mouvements sociaux et des libres associations échappent à ce dispositif. La forme de vie instituée par la citoyenne est faite d'intelligences et de pratiques collectives en vue de transformer les rapports sociaux, les situations injustes et indignes qui y sont imbriquées. Sa contre-conduite[6] et l'attitude critique qui l'accompagne avec son franc-parler, refusent certaines règles qui gouvernent le champ communautaire, tout en s'y maintenant.

Notes

1 En 1957, à l'âge de 20 ans, elle choisit le prénom Monik qu'elle impose au travail, dans le communautaire et jusqu'à l'Assemblée nationale du Québec. Monik est le fait d'une énonciation dans l'espace public et d'une affirmation de soi. L'État civil n'a pas été saisi de ce changement de prénom.

2 Au Québec, le communautaire réfère à un ensemble favorisant surtout la reproduction sociale. Il peut être abordé sous plusieurs angles, en termes de mouvement social, d'appareil, de système fermé, ouvert, ou autrement. En choisissant de le traiter dans la perspective du « champ social », il s'agit de reconnaître les positions respectives qui s'y opposent, juxtaposent ou associent de même que les lignes de division du travail communautaire et de l'effort citoyen.

3 Un Centre héberge plusieurs organismes communautaires locaux et offre des lieux de rencontres pour la collectivité. Un OBNL (par exemple une Table de quartier) administre le Centre en tant que locateur ou en tant que propriétaire du bâtiment.

4 À Montréal, les Tables de concertation sont des instances regroupant des organismes communautaires de divers secteurs et réseaux d'intervention (santé, éducation, emploi, intégration sociale, environnement, etc.), organismes qui œuvrent ensemble à rendre meilleures les conditions de vie de la société locale. On comprend que les Tables peuvent prendre des formes différentes selon des orientations locales. Par exemple, Solidarité Ahuntsic regroupe près de 70 organismes en plus des instances gouvernementales qui interviennent localement et de citoyens participants. Au Québec, une « Table » renvoie à des associations et des rencontres entre perspectives différentes, le plus souvent consensuelles, touchant à la reproduction et parfois à la transformation dans une localité.

5 Transformer un rapport social ne veut pas dire changer de position dans un rapport qui se maintient. Ça veut dire déhiérarchiser et recadrer le rapport. Dans la transformation du rapport propriétaire/locataire, les deux positions sont appelées à changer, mais pas seulement. Une mise à égalité dans ce rapport suppose que la structure même du rapport soit touchée, que le nouveau rapport soit institué.

6 En matière de contre-conduite, on peut lire Sébastien Malette, 2006, *La gouvernementalité chez Michel Foucault*, Université Laval, mémoire de maîtrise en philosophie et Paul Rabinow, 2019, « Contemporary counter-conduct » dans *HAU Journal of Ethnographic Theory* 9/2, 483-491. Pour une réflexion générale, l'œuvre de Hanna Ahrendt est suggérée, notamment (2005) *Responsabilité et jugement*, Paris, Payot.

Une victorienne plus que centenaire

La maison de la famille Aird

de 1921 à 1949

Jocelyne Aird-Bélanger

Alexandre Aird (1877-1949) décida en 1921 d'aller habiter à la campagne, le plus proche possible de ses 9 enfants. Il a alors acheté une grande demeure ancestrale sur le bord de la rivière des Prairies, la dernière maison au bord de l'eau, au 10853 rue St-Hubert. Vaste maison victorienne agrémentée d'une tour en bois avec de grands terrains tout autour, cette résidence aurait été érigée à la fin du 19e siècle par un militaire anglais. Un de ses fils, André (1914-2003) a rédigé quelques souvenirs de son enfance dans cette belle demeure :

«La maison était entourée d'arbres magnifiques entre autres, dix-huit beaux pommiers de toutes variétés. On y trouvait aussi des tulipes de toutes les couleurs, des jaunes, des rouges, des blanches; du muguet qui courait le long de la clôture latérale, des légumes, de belles grosses tomates, et quoi encore, des lilas, roses, blancs, violets; des mûres pour faire de la confiture; des framboises, de la rhubarbe, enfin un jardin magnifique. Au printemps, en revenant de l'école, nous circulions sous les pommiers en fleurs. Quels souvenirs et comme ça sentait bon ! Ça bouillait, ça chantait, ça bourdonnait sous les arbres. C'était le paradis de mon enfance! Au sous-sol de cette magnifique demeure, il y avait une cave secrète cloisonnée; la légende raconte qu'un certain propriétaire y avait aménagé un alambic. Ma mère, cuisinière experte, préparait une multitude de bonnes confitures qu'elle conservait dans cet autre entrepôt maintenu à une température constante. Le carré de charbon contenait au moins 20 tonnes de charbon qu'il fallait manipuler à la pelle, traverser toute la cave, pour alimenter la fournaise à l'eau chaude. Cette maison avait une chambre de toilette avec un très ancien bain avec un bouchon d'écoulement à même la paroi verticale et un seul lavabo pour les huit chambres... L'ancienne maison du cocher où l'on gardait antérieurement des chevaux, fut convertie en garage pour 4 automobiles par mon père, commerçant prospère, marchand de bois en gros, qui voyageait beaucoup. À tous les printemps, il partait voir les coupes de bois aux quatre coins de la province. Souvent nous avions le plaisir de l'accompagner chacun à notre tour...

Sur le côté ouest de la propriété, sur un terrain vacant, mon père décida de construire un beau tennis, complètement clôturé avec éclairage électrique. Des lampes installées de chaque côté avec des abat-jours qui rabattaient la lumière...

À cette époque, Ahuntsic hébergeait une cinquantaine de terrains de tennis partout, même qu'un jour il y a eu le tournoi de la coupe Davis! Quand l'hiver était là, le tennis se transformait en patinoire. Nous étions les seuls à en avoir une éclairée dans Ahuntsic et les voisins venaient y patiner et jouer au hockey.

Deux ormes immenses garnissaient la façade du terrain le long de la rue Stanley Park. Mon père prétendait que ces deux arbres avaient été plantés avec l'arrivée de Christophe Colomb. Ils mesuraient près de trois ou quatre pieds de diamètre au niveau de la souche et les deux s'enlaçaient pour former une superbe tête. Malheureusement ils moururent de la maladie dite « hollandaise». Du pont Viau, leur tête dominait tout le paysage environnant. C'était notre point de repère...»

Le 10853 rue St-Hubert (aujourd'hui devenu le 824, avenue Park-Stanley). Les courts de tennis entourés de clôtures sont visibles sur le côté droit. Photo : collection famille Aird. Traitement et numérisation Yves Clément.

André Aird. Photo: collection famille Aird

Alexandre Aird était de la troisième génération d'une famille d'Écossais qui avait émigré au Québec en 1831. Son père, James Aird s'était converti au catholicisme et avait épousé une canadienne française, comme le firent également la plupart de ses descendants. Catholique donc, Alexandre Aird a été marguillier en chef (syndic) de l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat. Sa photographie et celles de quelques-uns de ses petits-enfants ont été mises dans un tube de métal, enfoui dans la pierre angulaire de cette église, tel que ça se fait dans toutes les nouvelles églises, semble-t-il. Lors de son déménagement au bord de la rivière, il n'y avait pas grand monde au bout de la rue St-Hubert à Ahuntsic en ce temps-là. On dit même qu'à l'arrivée de la grosse famille Aird, la laiterie J.-J. Joubert aurait décidé de commencer sa livraison de lait à domicile.... Lors de l'installation des Aird sur ce qui est aujourd'hui l'avenue Park-Stanley, le terrain devant leur résidence donnait directement sur la rivière ; ce n'était pas un parc tel qu'on le connaît maintenant. A son arrivée, avant la construction du barrage bâti sur la rivière Des Prairies en 1928, la famille y avait même un petit quai avec chaloupe et bateau à voile. Cette maison, au bord de l'eau, avait été construite en

Blanche Beaudoin Aird et Alexandre Aird.
Photo: collection famille Aird

André et Joseph-Alexandre Aird au Collège Notre-Dame, 1920.
Photo: collection famille Aird

pleine campagne pour des Anglais qui venaient en villégiature l'été à Back River, comme cela se nommait alors. Il a y donc des Aird à Ahuntsic depuis 100 ans cette année puisqu'on y trouve encore quelques descendants de cette famille arrivée dans le quartier en 1921 ainsi que la Bijouterie Aird, sur la rue Fleury, qui célèbre ses 75 ans cet automne.

Au décès d'Alexandre Aird en 1949, la maison fut vendue aux Sœurs de Saint-François qui y ont ouvert une école primaire où un de mes cousins est allé comme pensionnaire en 1949-50. Elles avaient aménagé une maternelle au-dessus du garage et cultivé le beau tennis en terre battue. En 1979, le Centre Zen de Montréal s'y installa et continue sa mission tout en préservant cette demeure unique même s'il a dû se départir un jour de deux terrains sur la rue St-Hubert pour assurer la survie du Centre.

Je garde de la maison de mes grands-parents que j'ai dû voir pour la première fois il y a plus de 70 ans, un souvenir de fleurs aussi hautes que moi, d'une tourelle mystérieuse, d'une sorte de magie lointaine baignée de verdure. Je tiens à remercier les membres de ma famille, mes cousins et cousines qui ont partagé leurs souvenirs de ce lieu avec moi. Je suis particulièrement reconnaissante envers mon père André, décédé à 88 ans en 2003, d'avoir rédigé pour ses 7 enfants, une histoire du « paradis de son enfance» dans cette maison qui garde encore aujourd'hui ses secrets et sa beauté champêtre.

La maison Aird sous la neige en février 2021.
Photo: Marie Louise Pépin

Jocelyne Aird-Bélanger

Jocelyne Aird-Bélanger est artiste, journaliste et professeur, diplômée de l'Université de Montréal en Éducation et Communications et de l'École des Beaux arts de Montréal en peinture et dessin.

Ses estampes et ses livres d'artiste ont été présentés dans une vingtaine d'expositions individuelles au Québec et en France et plus de 300 expositions collectives au Canada et à l'étranger depuis plus de 40 ans. Le livre d'artiste RITUELS D'AMÉRIQUES, créé en collaboration avec le poète Jean-Paul Daoust, s'est mérité le Prix international Saint-Denys-Garneau en 2014.

Journaliste, elle s'intéresse en priorité aux arts et à la culture. Elle fut la première femme à siéger au conseil municipal de Val-David où elle vit et travaille depuis 1974.
http://jocelyneaird-belanger.blogspot.com

Passages. Jocelyne Aird-Bélanger. Estampe numérique à partir de ses œuvres antérieures.

Nouvelle parution de
Roland Viau

Gens du fleuve, gens de l'île

Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle

Les Éditions du Boréal, 344 pages.

Jocelyn Duff
Architecte

Cet essai d'ethnohistoire nous offre un résumé des connaissances sur le peuple iroquoien qui occupait l'île de Montréal au moment des visites de Jacques Cartier (1535-41) et qui avait mystérieusement disparu à l'arrivée de Champlain (1603).

Roland Viau brosse un portrait de cette société en puisant dans les données historiques et archéologiques. Il nous renseigne sur le mode de vie, la parenté, les différences entre les sexes, le rapport à la violence et à la mort, ainsi que les pratiques guerrières. L'auteur traite de la disparition des habitants de l'île à la manière d'une enquête et évalue les conséquences de l'introduction de biens européens. L'exposition répétée à des maladies d'origine européenne entre 1535 et 1543 aurait entraîné une saignée démographique et le retrait du quart au tiers de la population de la vallée du Saint-Laurent. Affaiblie, la société iroquoienne se serait décomposée au gré des guerres avec les nations ennemies entre 1550 et 1580. Un fragment de l'ancien groupe éclaté des îliens d'Hochelaga aurait fusionné avec des Algonquins pour former la petite société tribale des Onontchataronons dans la vallée de l'Outaouais. L'hypothèse des épidémies est crédible parce qu'elle rappelle l'affaissement de la Huronie au XVIIe siècle pour les mêmes raisons. La curiosité de l'auteur ne s'arrête pas là.

Dans la dernière partie de son ouvrage, Viau tente de situer le grand village d'Hochelaga. Les indices puisés dans la toponymie, l'archéologie, la topographie et l'exposition optimale des cultures indigènes le font converger aux environs du parc Westmount. L'auteur reprend essentiellement la thèse de son livre précédent Amérindia. Viau révélait qu'un militaire du XVIIIe siècle avait affirmé qu'Hochelaga signifiait « entre deux monts », c'est-à-dire entre deux des sommets du mont Royal. D'autres pistes de recherche, pourtant prometteuses, sont à peine effleurées. Par exemple, le toponyme Hochelaga désignerait la région ou ses habitants, tandis que Tutonaguy serait le véritable nom du village mentionné par Cartier. L'ancien nom de Montréal Tiotiake, signifierait «canal» et pourrait faire allusion à une voie de contournement des rapides de Lachine infranchissables.

Les indices qui conduisent à la rivière des Prairies sont néanmoins écartés par l'auteur. Il est difficile de passer sous silence quelques erreurs d'interprétation des récits de voyage d'explorateurs. Ainsi, l'ethnohistorien attribue la lieue de Paris à Champlain et la lieue marine à Cartier, alors que c'est plutôt l'inverse. Il est douteux que le navigateur de Saint-Malo n'ait pas atteint les rapides de Lachine. Enfin, l'emplacement du débarquement de Cartier dans le quartier Hochelaga, près de la rue Joliette, est loin de convaincre[1].

Rédigé dans un style accessible, « Gens du fleuve, gens de l'île » saura toutefois éveiller l'intérêt pour les anciens habitants de l'île de Montréal.

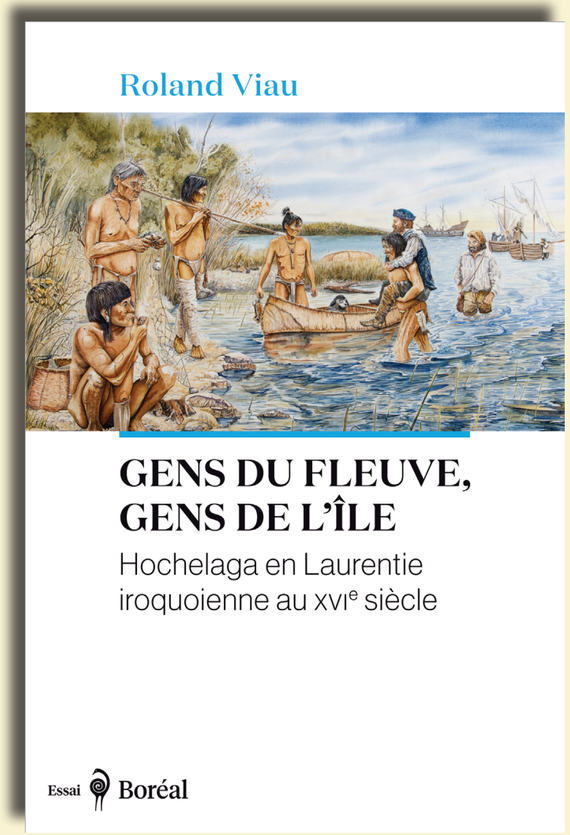

Couverture du livre Gens du fleuve, gens de l'île Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle de Roland Viau, Les Éditions du Boréal, 2021

Note

1 Voir l'article intitulé «L'énigme de Jacques Cartier à la rivière des Prairies» publié dans le bulletin numéro 3 de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, pages 8-9, mai 2018.

Découverte
d'une voûte secrète
datant de 1816 à l'église de La Visitation

Patrick Goulet

1 - Photo : Patrick Goulet, 2021

12 août 2021. *Que va-t-on découvrir à l'église de La Visitation, suite à l'étude de documents historiques et d'une résolution du Conseil de Fabrique? Pourra-t-on enfin localiser et ouvrir une voûte aménagée en 1816, longtemps oubliée, dans la sacristie de cette église qui remonte au régime français?*

Histoire d'une voûte secrète

Ces « oubliettes », fort bien dissimulées, étaient pourtant à l'origine accessibles. Il suffisait de déplacer un petit meuble-vestiaire rétractable, sculpté à cet effet par Quévillon en 1816[1]. Derrière celui-ci, on trouve une petite porte métallique donnant accès à un espace de rangement en pierre maçonne. Cet aménagement s'effectua pendant que David Fleury David, élève de Quévillon, travaillait à ornementer la voûte du sanctuaire. C'est justement en 1816 que l'on a transféré le contenu du coffre-fort de l'ancien presbytère (1788-1883) en une nouvelle cache plus sûre à la sacristie, dans le mur mitoyen de l'église[2]. Depuis 1964, année au cours de laquelle pas moins de trois prêtres se sont succédé comme curés, cette voûte, quasi secrète et longtemps inutilisée, a été perdue de vue. La sacristie fut alors entièrement modernisée et mise au goût du jour. Cette année-là, le plafond fut recouvert de tuiles à plafond suspendu. Les murs en lattes de bois se retrouvèrent cachés derrière des panneaux en préfini et un nouveau mobilier remplaça l'ancien. Cinq ans plus tôt, soit en 1959, le rapport de la visite pastorale mentionne pour la dernière fois la présence d'une ancienne voûte historique déjà inaccessible, à l'intérieur d'une sacristie en partie composée de vieux meubles[3].

Le rapport de 1959 précise que l'installation de ce type de coffre-fort découle d'une ordonnance de l'évêque de Québec tout comme d'ailleurs l'ajout aux fenêtres de la sacristie de barres de fer forgé crocheté en forme de harpon stylisé afin de prévenir les vols. Ce système défensif, appelé étripe-chat, se retrouve à quelques pieds de la voûte. Il a été installé en 1816, sous l'administration du curé Huot, au coût de 84 livres.

2 - Photo : Patrick Goulet, 2021

La photo ci-haut *(fig. 2),* prise à travers une fenêtre munie de ce dispositif, nous permet de voir le terrain de la Fabrique qui s'étend jusqu'à la rivière des Prairies ainsi que la colonne du cadran solaire érigée en 1751 et déplacée à quelques reprises sur le parterre depuis lors.

Contexte et nécessité d'une telle voûte

L'installation sécurisée indique qu'il y a « de bonnes raisons de se mettre à l'abri du brigandage »[4]. Fait à noter, la première banque n'ouvrira qu'en 1817 dans le lointain « Vieux Montréal ». Le capitaine de milice, ses lieutenants et les policiers plus tard, peuvent difficilement intervenir avec rapidité en cas de vol. Il vaut mieux prévenir que guérir, quitte à se débrouiller seul en cas d'attaque. Prenons le cas du curé Beaubien. En 1896, il défraie les manchettes lorsqu'il fait feu, avec son pistolet, sur des voleurs qui tentent en pleine nuit de s'introduire dans le presbytère[5]. Il se justifiera en affirmant qu'il s'agissait d'une situation de légitime défense, comme en fait état son témoignage intitulé « Attentat au presbytère » consigné aux actes de la Fabrique[6]. On trouve dans journaux d'alors de la publicité concernant pistolets et carabines. Le port d'armes pour un prêtre n'est permis qu'en contexte exceptionnel et en lien avec son ministère sacerdotal, comme s'il doit se rendre de nuit au chevet d'un mourant en un quartier dangereux[7]. Les temps ont certes évolué depuis le Père Nicolas Viel, qui, en 1625, a eu besoin des services d'un donné français pour transporter bagages et mousquet. Grâce à son compagnon, surnommé « Ahuntsic » par les autochtones, il n'a pas eu à manipuler d'arme, usage incompatible avec ses fonctions sacerdotales. La voûte secrète permet de dissimuler l'argent aux yeux des voleurs et de ranger en sécurité des documents importants tels l'inventaire des biens, les contrats d'assurance, les livres des comptes… De plus, puisqu'elle a été faite en pierre, elle protège contre le feu.

Patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel de la voûte secrète concerne un large éventail de documents : prise en charge de l'aide aux démunis, éthique de la gestion d'un coffre et s'étend jusqu'aux us et coutumes de différentes époques. Une première manipulation, en 1816, concerne le retrait de 18 livres pour l'achat de « grilles pour l'audition des confessions et pour six crachoirs[8]. » La Fabrique conserve encore plusieurs bordereaux monétaires de cette voûte. La photo suivante *(fig. 3)* présente un bordereau type, préparé par l'abbé Vincent Plinguet (curé de 1836 à 1841), le 9 juin 1839, avec à gauche les différentes devises placées dans la fameuse voûte et à droite leur conversion en livre.

On trouve un bel exemple d'éthique de la gestion d'un coffre antérieur à 1816. La visite pastorale du 12 mai 1787 fait référence à l'ordonnance de Monseigneur François Hubert d'ouvrir le coffre-fort uniquement en présence du curé et de trois marguilliers. L'ordonnance, conservée dans les archives paroissiales, fait suite au manque de rigueur du curé sortant, Jean-Marie Fortin et du marguillier J.-B. Bayar. Le curé, responsable des comptes, avait laissé le marguillier emporter

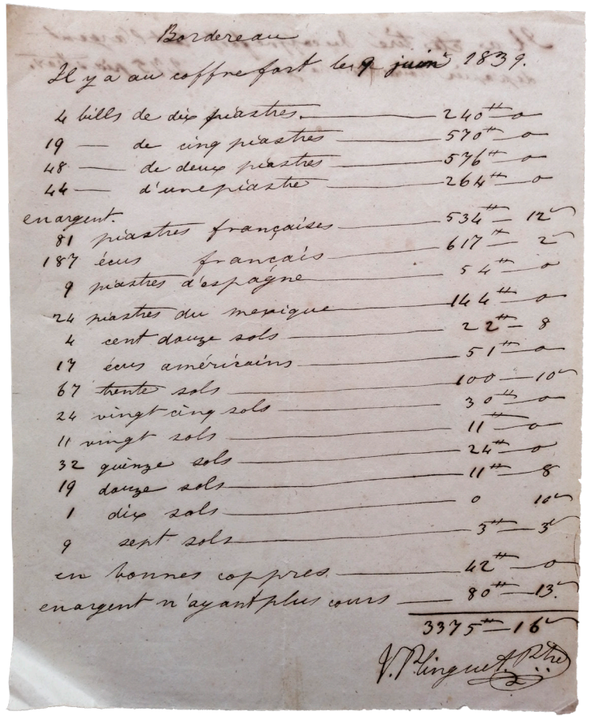

Bordereau

Il y a au coffre fort le 9 juin 1839.

4 bills de dix piastres	240 livres	0
19 — de cinq piastres	570 livres	0
48 — de deux piastres	576 livres	0
44 — d'une piastre	264 livres	0
en argent		
81 piastres françaises	534 livres	12
187 écus français	617 livres	2
9 piastres d'espagne	54 livres	0
24 piastres du mexique	144 livres	0
4 cent douze sols	22 livres	8
17 écus américains	51 livres	0
67 trente sols	100 livres	10
24 vingt cinq sols	30 livres	0
11 vingt sols	11 livres	0
32 quinze sols	24 livres	0
19 douze sols	11 livres	8
1 dix sols	0	10
9 sept sols	3 livres	3
en bonnes coppres	42 livres	0
en argent n'ayant plus cours	80 livres	13
	3375 livres	16

P. Plinguet ptre

3 - Photo : Patrick Goulet, 2021

des sommes qu'il a conservées sur lui-même comme si elles étaient siennes pour payer des dépenses de la Fabrique et sans qu'il soit informé par le curé des différents items des recettes afin d'en retracer la provenance. Le curé Fortin tentera en vain de justifier cette pratique en invoquant l'analphabétisme du marguillier. L'évêque de Québec, pour clarifier la situation, présidera lui-même au décompte des sommes se trouvant dans le coffre-fort, en présence de trois marguilliers et du tout nouveau curé, Esprit-Zéphirin Chenest, âgé de 24 ans, agissant ici comme secrétaire et veillant au bon déroulement de la rencontre[9]. Les marguilliers durent éprouver une certaine gêne… La nouvelle procédure d'ouverture du coffre veut protéger les intervenants de tout soupçon. Son implantation, en 1787, remonte à l'époque où le manoir seigneurial servait encore de presbytère (jusqu'en 1788). L'ordonnance explique que le coffre doit contenir le livre des comptes indiquant les dépenses et les recettes. Elle mentionne aussi qu'une clé de ce coffre sera conservée par le curé et une autre, par le premier marguillier du banc.

Patrimoine matériel

L'ancienne voûte de la sacristie fut utilisée de 1816 à 1884 au moment où on en aménageait une nouvelle, plus

sécuritaire et plus spacieuse, dans le presbytère actuel construit en 1883. La vieille voûte fut vidée et servit possiblement d'espace de rangement. Les journaux mentionnent, en 1926, à l'occasion du 175e anniversaire de la construction de l'église (1751- 1926,) que la voûte secrète présente beaucoup d'intérêt pour les visiteurs de l'église[10]. L'architecte Ramsay Traquair, qui dressa et publia les plans de l'église en 1927, raconte y avoir vu la houlette (partie supérieure) d'un bâton pastoral en bois sculpté utilisé par l'évêque de Québec lors de ses visites pastorales à l'église au 18e et 19e siècle[11]. L'évêque voulait se déplacer avec moins de bagages, d'autant plus qu'il devait le faire souvent en canot d'écorce et ce, pour couvrir un immense diocèse. Dans semblable contexte, il apprécie qu'une paroisse soit déjà pourvue des insignes de sa charge épiscopale. Le curé Beaubien (1898) mentionne déjà la présence de cette crosse conservée à la sacristie. Il explique que les évêques de passage au Sault-au-Récollet la préfèrent entre toutes pour être en lien avec l'épopée missionnaire de la Nouvelle-France. En 1885, Monseigneur Ignace Bourget fut exposé dans l'église avec cette crosse. On ne sait pas exactement à quel moment, on en a perdu la trace jusqu'à ce qu'en 1973, des étudiants en histoire religieuse de l'UQAM prétendirent l'avoir retrouvée chez les Clercs de Saint-Viateur à Joliette sans que leur affirmation ne soit ultérieurement validée[12].

Le dévoilement donna raison aux documents historiques. Grâce à un généreux donateur, il a été fait par trois employés de la compagnie « Construction Gaïa[13]», en présence de paroissiens bénévoles dont Jocelyn Duff et Gilles Malenfant et des marguilliers Gaétan Lamirande et Patrick Goulet. La porte métallique de 1816 comporte un ancien système de serrure correspondant à d'antiques clés conservées au presbytère. Elle est dotée d'une clenche en fer forgé pour bien la refermer telle que décrite par l'abbé Beaubien (1898). La porte d'accès mesure 33 pouces de large (35 avec les pentures) par 20 de haut. L'intérieur de la voûte (malheureusement vide) est en pierre. L'empattement mesure 30 pouces par 17 et 10 de profond.

4 - Photo : Patrick Goulet, 2021

Découvertes d'anciennes armoires

La découverte de la voûte permet de voir de vieilles armoires, pour l'instant non datées, d'une hauteur de huit pieds et encastrées dans la pierre. Elles ceinturent à la base la forme du meuble de Quévillon. Il ne manque à ces cabinets que les portes, avec ou sans un vitrage, parfois clair ou givré ornementé. Ces armoires furent peintes par Georges Chalifoux en 1955. On reconnait les mêmes couleurs que le peintre appliqua dans l'église[14].

Des mystères bientôt résolus

On peut à l'aide de cette découverte mieux étudier le mur en pierre de trois pieds d'épaisseur situé entre le sanctuaire et la sacristie et par le fait même dater plus facilement la construction de la sacristie. Il nous faut considérer trois années : 1751, 1761 et 1773. Il est facile de confondre une année d'érection avec une année de construction de maçonnerie rendue nécessaire par un réaménagement intérieur complet[15]. C'est à ce moment que peut survenir une erreur de datation jusqu'à nos jours. Il faut remonter aux documents originaux et fort probablement demander des expertises. Des archéologues ont effectué une analyse du caveau en 2009. Ils n'ont trouvé aucun indice, tant dans les fondations que dans les murs de transition, prouvant une datation différente pour l'église et la première section de la sacristie[16]. Cette conclusion va donc dans le sens des premières sources qui font remonter la première section de la sacristie à 1751. Ajoutons que les Assemblées de Fabrique se tenaient souvent là bien avant 1773 et 1761. Les actes de la Fabrique de l'époque mentionnent d'ailleurs le mot « sacristie ». Les archives relatent, en 1761, les dépenses d'aménagement d'une sacristie mais il s'agit de travaux de menuiserie et de boiseries vraisemblablement pour le rangement et la décoration. Toutefois, le réputé professeur en architecture religieuse de l'Université Laval, Luc Noppen formule l'hypothèse (1977) que l'on retrouve, avant 1773, un espace pour le sanctuaire beaucoup plus restreint (avec un autel proéminent vers la nef) et une sacristie occupant le reste du chœur de l'église[17]. Une tenture aurait pu simplement faire office de démarcation. Si tel est le cas, on se serait dispensé de construire deux ouvertures dans le mur du sanctuaire. Une seule aurait suffi et elle correspondrait bien au nombre de serrures de portes achetées pour l'église en 1751. Il serait plausible de retrouver une seule ouverture centrée au mur du sanctuaire pour sortir de l'église ou de la sacristie. Cela expliquerait la dépense pour les travaux de maçonnerie en 1772-1773 qui auraient servi à préparer les ouvertures

5 - Photo : Jocelyn Duff, 2021

permettant l'installation des deux portes sculptées attribuées à Liébert. Ces portes, uniques au Canada, remontent à l'époque de la présence sulpicienne dans la paroisse (jusqu'en 1775) et nous montrent le Fort-Lorette[18]. Se serait-on servi de l'espace inoccupé par une ancienne porte centrale pour aménager la voûte de 1816 ? Les restaurations futures nous le diront.

Restaurations à venir

La preuve est là. Le mobilier actuel a été remis intégralement mais temporairement en place dans l'attente d'une restauration complète de la sacristie (incluant la voûte secrète). Elle se fera de concert avec le Ministère de la Culture, le Centre de Conservation du Québec et l'architecte mandaté. Il faudra d'abord se qualifier pour un programme de subvention du Ministère de la culture. La Fabrique devra au préalable amasser, via son compte affecté à la restauration, au moins 20 % du montant total du projet. Elle devra, en outre, compter sur la générosité de donateurs. Notre découverte a également prouvé l'excellente conservation des anciennes armoires cachées derrière les cabinets muraux actuels. Ces espaces de rangement, encastrés dans la pierre, pourront remplacer les cabinets actuels et de nouveau ceinturer l'ajout d'un antique petit meuble facilement déplaçable. Une telle restauration permettra, de surcroit, la récupération d'une plus grande surface du plancher de la sacristie et le dévoilement des anciennes lattes de bois cachées sous les panneaux de préfini. Puisse ce projet de restauration, maintes fois souhaité et demandé par la Fabrique depuis 1978, se concrétiser sous peu[19]!

Notes

1 Beaubien, Charles, P., *Le Sault-au-Récollet,* Beauchemin, 1898, p. 364, et Journal *La Presse*, 7 juillet 1926.
2 Actes de la Fabrique, résolution du 26 mai 1816.
3 Bélanger, Mgr Valérien, Rapport de la visite pastorale, 9 novembre 1959.
4 Beaubien, Charles, P., *Le Sault-au-Récollet*, Beauchemin, 1898, p. 364.
5 *La Minerve*, 31 octobre 1896.
6 Actes de La Fabrique, « Attentat au presbytère », nuit du 29 au 30 octobre 1896. »
7 *L'ami du clergé*, Numéros de la fin du 19e siècle conservées au presbytère à l'époque du curé Beaubien.
8 Livre de reddition de compte, 1816. Ces grilles s'installent aux extrémités de la balustrade (ordonnances de Mgr Plessis au Sault-au-Récollet en 1808). Les crachoirs se retrouvent aux entrées de l'église avec les décrottoirs (pour chaussures). D'autres crachoirs sont sur la galerie et au salon du presbytère.
9 Inspection générale et ordonnance de Mgr François Hubert, 12 mai 1787.
10 *La Presse*, 7 juillet 1926.
11 Traquair, Ramsay, « The church of the Visitation », McGill University, *Art & Architecture # 18*, 1927, p.15.
12 Collectif, Cours : « Religion et Art Québécois », Module Sc. Religieuse, UQAM, Session d'été 1973.
13 Construction Gaïa restaure présentement la Croix commémorative sur l'île de La Visitation.
14 Contrat à Georges Chalifoux pour peindre l'église et les sacristies pour 7 250 $, automne 1955.
15 La salle paroissiale est un autre exemple parmi d'autres. 1964 n'est pas son année son construction mais plutôt 1939. 1964 correspond au réaménagement intérieur de cette salle en même temps que la sacristie et de son allonge de même qu'à la construction d'un nouveau chemin-couvert comprenant une chapelle des baptêmes.
16 Grondin François et archéologues consultants, Rapport archéologique 2009-2010, site BjFj-085, 2012, p.45.
17 Noppen, Luc, *Les églises du Québec* (1600-1850), Fides, 1977, P. 140.
18 Duff, Jocelyn, «Les portes de la sacristie», bulletin n° 5 de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, mai 2019, p.14.
19 Archives paroissiales. Lettre de la Fabrique du 8 mars 1978 à Roger Rondy, Responsable des Permis, Direction des Monuments historiques, Ministère des Affaires culturelles du Québec. La lettre décrit des travaux projetés incluant la sacristie et les vestibules de l'église qui corrigeront « une mode de modernisation tout à fait déplacé ». Une copie de cette lettre fut insérée, avec de petits objets commémoratifs, dans une capsule temporelle qui rappellera à la postérité de compléter les travaux qui seraient encore inachevés. Le petit coffret fut implanté le 26 mai 1978 dans une poutre de pin jaune de 32 pieds supportant la tribune de l'orgue, au terme des restaurations menant à la réduction des dimensions du jubé de l'église.

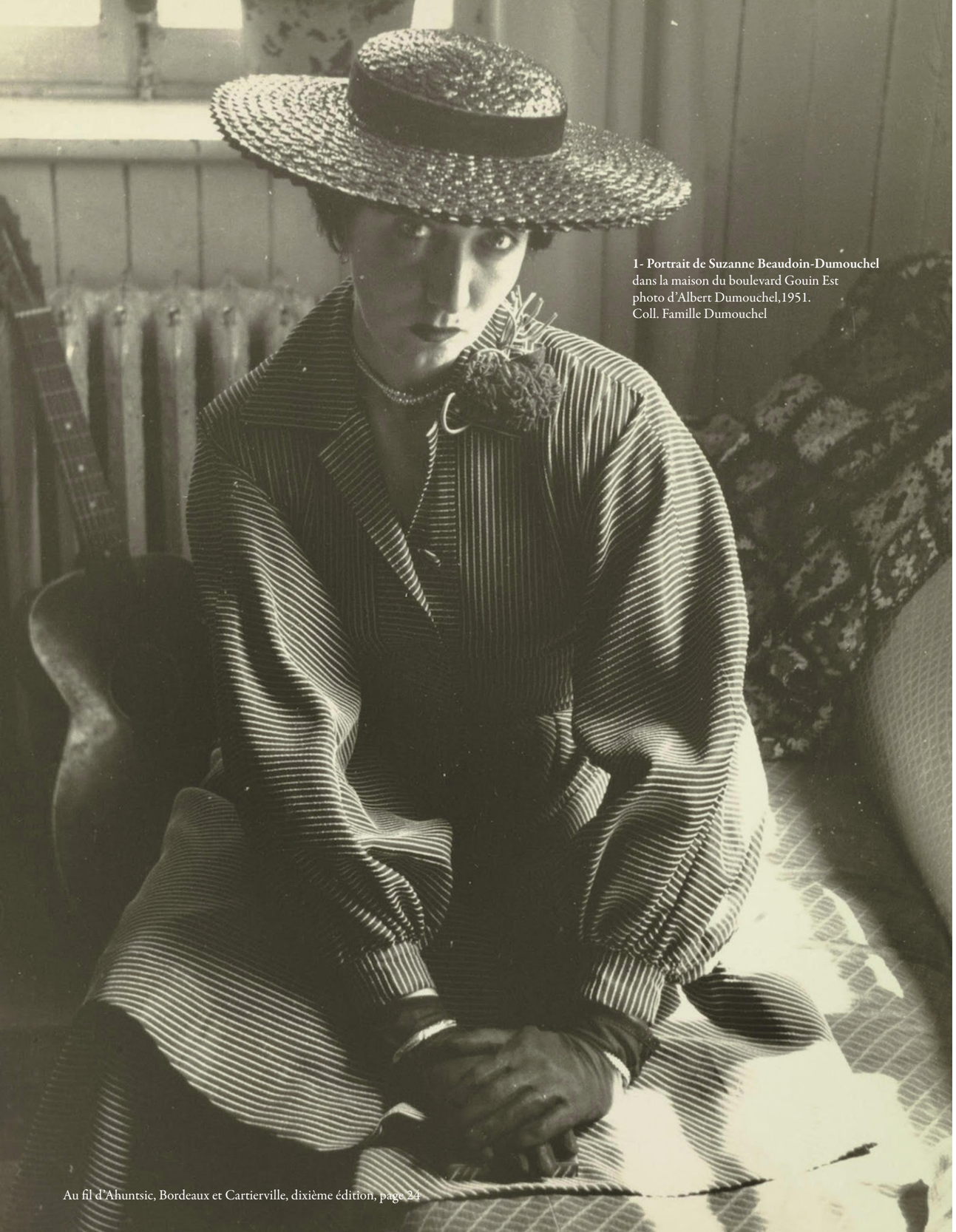

1- Portrait de Suzanne Beaudoin-Dumouchel dans la maison du boulevard Gouin Est photo d'Albert Dumouchel,1951. Coll. Famille Dumouchel

Suzanne **Beaudoin-Dumouchel**
(1920-2018)

Albert **Dumouchel**
(1916-1971)

Première partie : **Une maison patrimoniale et un atelier d'art au Sault-au-Récollet**

Marie Louise Pépin
Professeure d'arts visuels
Historienne de l'art
Médiatrice culturelle

Tout horizon rêve
De sa beauté ...[1]
Joséphine Bacon,
poétesse innue, née en 1947

Suzanne Beaudoin-Dumouchel et Albert Dumouchel étaient des artistes visuels, des professeurs d'art et surtout des êtres passionnés. On connaît davantage Albert, d'une part parce qu'il laisse sa trace comme célèbre maître graveur dans le milieu des arts québécois, mais également parce qu'en guise d'hommage, l'édifice abritant la Maison de la culture d'Ahuntsic-Cartierville porte son nom. En 1943, les amoureux convolent en justes noces et dès 1947, la famille s'installe au 1737, boulevard Gouin Est au Sault-au-Récollet. Les Dumouchel, férus de patrimoine sont donc comblés.

Le Sault-au-Récollet est l'un des plus anciens villages de l'île de Montréal. Il tire son nom de la noyade du père récollet Nicolas Viel et de son compagnon Ahuntsic survenue en 1625.

Le « Sault » est un site d'une valeur patrimoniale exceptionnelle, ainsi qu'un lieu de mémoire, puisqu'il fut le témoin des premiers instants de la Nouvelle-France. Mais bien avant l'arrivée des Européens, ce site fut fréquenté par les autochtones pendant plus de 4 000 ans. Endroit de portage dû à la présence de rapides, la pêche y était abondante et la rivière des Prairies fut une voie de canotage importante. Dès le XVIIe siècle, les missionnaires français et Samuel de Champlain (1567-1635) imitent les autochtones en empruntant cette voie navigable.

La maison patrimoniale des Dumouchel est sise à l'ouest des vestiges de la mission d'évangélisation autochtone de la Nouvelle-Lorette, site d'un premier fort de pieux érigé en bordure de la rivière des Prairies vers 1689. Des interventions archéologiques en 2017-2018 ont mis à jour de nombreux artefacts sur le site de cette mission et la Ville de Montréal prévoit le mettre en valeur[2]. De plus, du jardin des Dumouchel, on apercevait les clochers de l'église de la Visitation, achevée en 1751, seule église survivante du régime français à Montréal[3].

Si la maison patrimoniale des Dumouchel est intéressante comme exemple d'architecture domestique dite « québécoise », elle sera avant tout un lieu de vie, de création et de rencontres culturelles. Quant à l'atelier de Suzanne Dumouchel à l'arrière de la propriété, son histoire révèle quelques faits inédits.

2- La façade du 1737, boulevard Gouin Est. Photo Marie Louise Pépin, 2021

1 - La maison David-Dumouchel

Fragments d'histoire

Cette magnifique maison aux couleurs du fleurdelisé fut construite entre 1838 et 1848 par le menuisier et propriétaire Joseph David.

Les David, établis au Sault-au-Récollet depuis le milieu du XVIIIe siècle, constituaient une famille d'artisans notoires et certains de leurs descendants sont devenus illustres; entre autres l'avocat et sénateur Athanase David, son fils le cardiologue Paul David et les filles de ce dernier, les politiciennes Hélène et Françoise David.

Les acquéreurs de cette propriété se succédèrent au fil des ans. La famille Dumouchel y emménagea comme locataire en 1947 ***(fig. 3)*** et Albert Dumouchel en fit l'acquisition officielle en 1963, selon la chaîne des titres[4]. Lors du décès de ce dernier en 1971, sa femme Suzanne devint la propriétaire.

3- Les Dumouchel emménagent dans la maison du boulevard Gouin en 1947. Coll. Famille Dumouchel.

4- Les ouvertures sont nombreuses. Photo : Jacques Lebleu, 2021

Si Albert passa les dernières années de sa vie à Saint-Antoine-sur-Richelieu, Suzanne y résida pendant une soixantaine d'années ***(fig. 12, page 28)***.

En 2011, Marie-Chantale Blais acheta la propriété. La maison porte le nom de « Joseph-David » dans les registres de la Ville, ou « Charles-Pigeon » chez certains historiens, dont l'abbé René Desrochers[5]. Cependant l'appellation « Maison David-Dumouchel » ou simplement « Maison Dumouchel », est souvent utilisée en hommage au couple exceptionnel qui y vécut.

Peut-on parler d'une architecture domestique québécoise[6] ?

Cette question posée par l'historien de l'art Michel Lessard est tout à fait pertinente, lorsqu'on observe de près la maison David-Dumouchel.

Au premier coup d'œil, on y décèle des influences architecturales de notre mère patrie : maison de pierre d'esprit français –voire breton–, quant à sa toiture à deux versants, ses cheminées encastrées dans les murs-pignons et sa disposition des ouvertures. ***(fig 2, page 25)***

La symétrie, le sens du rythme et l'harmonie sont omniprésents et illustrent bien l'importance du concept de la « beauté », chère à nos aïeux.

Cependant, la maison David-Dumouchel, construite dans la première moitié du XIXe siècle, est surtout un exemple éloquent de la façon dont nos ancêtres de Nouvelle-France adaptèrent peu à peu leurs méthodes de construction à l'hiver afin de bénéficier d'un confort inexistant au début de la colonie.

On oublie que cette saison fut un ennemi de taille et que pour survivre, ils durent changer leurs façons de faire et de penser.

> *« L'hiver de la Nouvelle-France est sans nul doute une des raisons principales qui ont fait que les Québécois actuels se distinguent fortement de leurs ancêtres européens. Cet interminable hiver canadien y a façonné la civilisation, créant une façon originale de penser, une nouvelle mentalité adaptée au pays et à ses rigueurs. C'est lui qui en grande partie a bâti l'image du Québec...[7] »*

La maison Dumouchel possède des caractéristiques architecturales propres à l'appellation « modèle québécois », telle que décrite par Michel Lessard :

A. Le solage est haut et dégage le carré de maison du sol frais et humide.

B. Les murs-pignons de pierre sont composés de moellons, communément pierre des champs, noyés dans le mortier. Les coupe-feu débordant de la toiture couronnent ces murs et attirent rapidement notre attention. Dès le XVIIIe siècle, les coupe-feu sont destinés à empêcher la propagation des flammes des maisons mitoyennes et deviennent obligatoires dans la basse-ville de Québec. Cependant, une mode s'étendra dans les régions, et même pour les maisons individuelles. De plus, les paires de cheminées encastrées, comprenant chacune une fausse cheminée, apportent une source de chaleur au salon et au sous-sol. ***(fig. 5)***

C. La pente du toit s'adoucit et les larmiers couvrant les galeries forcent les eaux à ruisseler loin des murs de fondation.

D. La cuisine d'été, recouverte de planches à clin posées à l'horizontale, est sise à l'endroit idéal et le plus frais, soit au nord-est de la maison. Un poêle à bois fut utilisé pendant de nombreuses années, permettant une cuisson hors du corps de logis les jours de canicule. ***(fig. 6)***

E. Une dernière caractéristique du modèle québécois est le nombre accru d'ouvertures. Les portes et fenêtres de la maison David-Dumouchel sont doubles et leur nombre accentue la lumière à l'intérieur. Les fenêtres à carreaux de dimensions inégales sont de type français à deux battants, s'ouvrant en deux parties.

5- Mur-pignon et coupe-feu, côté est. Photo : Jacques Lebleu, 2021

6- Cuisine d'été à l'arrière. Photo : Jacques Lebleu, 2021

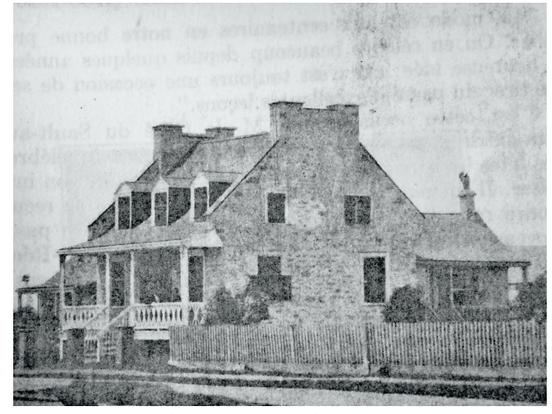

7- La maison Charles-Pigeon ou David-Dumouchel, vers 1936.
Photo tirée de « Le Sault-au-Récollet », de l'abbé René Desrochers.

8- Trois lucarnes à fronton triangulaire.
Photo : Marie Louise Pépin, 2021

À l'époque des Dumouchel, les fenêtres à l'étage étaient dotées de persiennes, comme à l'origine. ***(fig. 7)***
Quant au toit, il est percé de trois lucarnes symétriques à fronton. Ces ornements architecturaux triangulaires rappellent le fronton au-dessus de la porte principale ou « porte du dimanche ». ***(fig. 8)***

Pour Suzanne et Albert Dumouchel, leur maison familiale était un véritable bijou et le jardin, l'écrin qui la mettait en valeur. On la restaura, la peaufina autant à l'extérieur qu'à l'intérieur, tout en la rendant plus confortable.

Une famille au jardin

Dans cette maison et ce grand jardin, des parents exceptionnels ont initié très tôt leurs deux garçons aux arts visuels, à la musique et à l'importance de préserver le patrimoine. François deviendra photographe et Jacques, historien de l'art.

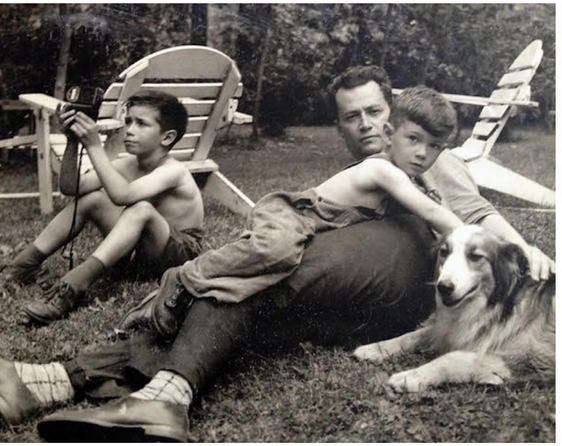

9- Albert Dumouchel, ses fils François et Jacques, ainsi que le chien Taki, vers 1954. Photo : Coll. Famille Dumouchel

10- Suzanne Dumouchel et ses fils : François et Jacques, vers 1954. Photo : Coll. Famille Dumouchel

11- Suzanne Dumouchel et ses enfants : Jacques faisant ses premiers pas et François, 1950. Photo : Coll. Famille Dumouchel

12- Suzanne Dumouchel sur la terrasse de son atelier, année inconnue. Photo : Collection famille Dumouchel

Lieu de création et de rencontres culturelles

L'intérieur de la maison, avec ses cloisons de planches embouvetées et ses planchers de pin, mettait en valeur un décor québécois du début du XIXe siècle. Toutefois, l'aménagement éclectique en faisait également partie et reflétait les intérêts de la famille.

On y retrouvait entre autres : un piano à queue, une épinette, petit instrument de musique semblable au clavecin, une guitare acoustique, une chaise longue « Le Corbusier », véritable objet culte du XXe siècle[8], ainsi qu'une collection d'antiquités glanées au fil des ans. De nombreuses œuvres d'art ornaient également les murs.

De plus, une partie du salon, protégée par un rideau, était à une certaine époque l'atelier d'Albert.

Les samedis soir, ce salon devient le lieu de rendez-vous d'une intelligentsia montréalaise avant-gardiste. Il est à noter qu'Albert Dumouchel et son ami Léon Bellefleur (1910-2007) furent signataires du manifeste Prisme d'Yeux[9], dont le chef de file était l'artiste Alfred Pellan (1906-1988). Ce manifeste, publié en février 1948, valorise la liberté d'expression tout en s'éloignant de l'idéologie de Paul-Émile Borduas (1905-1960) et du Refus Global, paru en août 1948.

Si la romancière George Sand « tenait salon » à Nohant au XVIIIe siècle, entourée entre autres de Chopin et d'Alfred de Musset, chez les Dumouchel, le « salon » fut un véritable lieu animé où l'on recevait des artistes, des étudiants d'Albert et des amis.

L'heure était à la fête, à la musique, à la création et aux échanges d'idées au 1737, boulevard Gouin Est.

13- Soirée culturelle chez les Dumouchel, vers 1956. En bas à g., on y retrouve Albert Dumouchel, son épouse Suzanne derrière lui, à g. de Suzanne l'amie et voisine Jeanne Lalancette, à ses côtés le peintre Léon Bellefleur et tout juste derrière lui le graveur et poète Roland Giguère. Albert enseignait alors à l'École des arts graphiques qui déménage cette même année 8955, rue St-Hubert. Photo : Coll. Famille Dumouchel.

2 - L'atelier de Suzanne Dumouchel

Avoir son lieu de création dans son jardin, à l'ombre de l'église de la Visitation, n'est-ce pas un endroit idyllique pour bien des artistes?

C'est donc à l'arrière de la maison principale qu'on retrouve un petit bâtiment de 24 pi x 16,5 pi, érigé sur trois niveaux en pièce sur pièce, assemblage à l'horizontale de billots équarris, qui servira d'atelier à Suzanne Dumouchel.

La fenestration asymétrique et abondante du côté ouest, ainsi que les quatre puits de lumière sur le versant nord du toit apportent à l'artiste peintre-graveur, un élément primordial : la lumière bleutée du nord. Au fil des siècles, les peintres dont Léonard de Vinci (1452-1519), privilégieront cette lumière nordique, car les couleurs apparaissent plus justes pour l'œil.

Une histoire fascinante

Selon Jacques Dumouchel, sa mère Suzanne Dumouchel aurait acheté en 1964, trois maisons pièce sur pièce, dans un piteux état, provenant de la région de Lachute. Grâce à l'aide

14- L'atelier de Suzanne Beaudoin-Dumouchel, année inconnue. Photo : Collection SHAC, Fonds Cité historia

15- À l'ombre de l'église de la Visitation... Photo : Jacques Lebleu, 2021

16- L'atelier Beaudoin-Dumouchel et ses deux types d'assemblage.
Photo : Jacques Lebleu, 2021

17- Exemple de queue d'aronde (ou queue d'alouette) traditionnelle, maison Pole-Martel, Mulmur, Ontario, vers 1850. Photo : Ila Martel, 2021

d'un menuisier, monsieur Bourdages, ces dernières furent démontées, numérotées et récupérées afin d'en faire un seul bâtiment qui deviendra son atelier de peinture.

Deux méthodes d'assemblage

Fait intéressant et inusité : lorsqu'on observe attentivement l'atelier de Suzanne Dumouchel, on y retrouve deux méthodes d'assemblage différentes, incluant des traces de queue d'aronde. L'architecte Jocelyn Duff les qualifie d'hybrides, car l'utilisation de la queue d'aronde devient fonctionnelle et la façon de faire dépasser les billots des coins est purement esthétique. ***(fig. 16)***

Il y a fort à parier que ces trois maisons de Lachute étaient à l'origine assemblées en queue d'aronde. Traditionnellement, cette technique consistait à tailler les extrémités des pièces de bois en forme de queue d'hirondelle, puis à les insérer les unes dans les autres. Cette manière de joindre les pièces est efficace et assure une grande résistance au bâtiment. ***(fig. 17)***

Tout comme la maison principale, l'atelier reflète l'ingéniosité de nos ancêtres qui adaptaient leurs méthodes à nos hivers rigoureux. Avec les périodes de gel et de dégel qui nous sont propres, contrairement à la France, il est plus simple et efficace de poser des pièces à l'horizontale, idéalement sur une assise de maçonnerie ou autre[10].

Une mode au Québec dans les années 70

Il semble qu'une véritable mode se soit installée au Québec dans les années 70, quant à la restauration et la récupération des maisons pièce sur pièce à demi-effondrées. De beaux exemples se retrouvent dans la région de Val-David, particulièrement la maison Aird-Bélanger. En 1974, le journaliste Pierre-Yves Bégin intitule son article *« Les Maisons de la misère, dernier cri de la chic maison de campagne[11] »*. Il décrit bien les processus d'acquisition de ces maisons pièce sur pièce, mais également les nombreux efforts requis pour se lancer dans une telle aventure.

Et ailleurs?

Démonter, numéroter et remonter une maison dans un autre lieu n'est certes pas usuel. À travers l'histoire, certains philanthropes extravagants n'hésitent pas à s'embarquer dans de telles péripéties. Une des plus célèbres est l'Américaine Isabella Stewart Gardner (1840-1924) qui fit déménager un palais vénitien à Boston pour en faire sa demeure et abriter sa collection d'œuvres d'art[12].

Chose certaine, en achetant les trois maisons de Lachute dans les années 60, Suzanne Dumouchel jouira d'un petit atelier fort approprié tout en préservant et sauvegardant le patrimoine.

La maison David-Dumouchel, immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle[13], fait partie des fleurons du Sault-au-Récollet et continue d'être associée au couple. Dès leur arrivée au Sault en 1947, les Dumouchel s'impliquèrent dans la sauvegarde du patrimoine, tout comme quelques pionniers qui s'acharnent, contre vents et marées, à la préservation de bâtiments anciens à Montréal. En 1976, Suzanne Dumouchel faisait partie du noyau fondateur de la Société de conservation du Sault-au-Récollet. L'ajout de son atelier pièce sur pièce à l'arrière de la maison démontre son intérêt constant pour la conservation. Aujourd'hui, quelle serait la réaction du couple Dumouchel quant à cette vague de démolition au Québec?

La maison du 1737 boulevard Gouin Est fut également un point de rencontre, un lieu de vie animé par Suzanne, Albert et leurs deux fils. Combien de générations de parents auront, depuis 1838, tenu la main d'un enfant faisant ses premiers pas sur ce plancher de pin? Et dans ce jardin? Sans compter les familles autochtones qui foulèrent les lieux pendant des millénaires.

« La mémoire charge les personnes, les lieux et les bâtiments d'une énergie signifiante, d'une vibration potentiellement palpable par les sens...

L'architecture patrimoniale introduit une relation subjective et vivante au passé puisqu'elle est le témoin (la matérialisation) d'une histoire, d'un événement, d'une mémoire[14]. »

18- Marie-Chantale Blais et le bas-relief trouvé sur les lieux.
Photo : Jacques Lebleu, 2021

19- Marie-Chantale Blais et son fils.
Photo : Jacques Lebleu, 2021

Dorénavant, c'est la famille Blais-Deguire qui habite cette maison, cet atelier et ce jardin. Les Blais-Deguire répètent les mêmes gestes. Lors de la prise de possession de la maison en 2011, ils trouvèrent, dans un recoin de la cave, un objet qui appartenait aux Dumouchel: une sculpture sur bois en bas-relief[15].

Cette œuvre a pour sujet la maison tant aimée du boulevard Gouin.

L'article se poursuit à la page 32

20- Sault-au-Récollet.
Île de Montréal - Maisons - Habitation Charles-Pigeon à l'ouest de l'église.
Photo: Gérard Morisset, 1947,
Fonds Ministère de la Culture et des Communications, BAnQ Québec,
Cote: E6,S8,SS1,SSS747,D4638

À la gauche de la photo, une maison aujourd'hui disparue au 1731 boulevard Gouin Est. Au centre, le 1737, l'année même où les Dumouchel y emménagent.

Notes et médiographie

1. Citation tirée de : BACON, Joséphine. *Un thé dans la toundra*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2009.
2. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec : Site archéologique de Fort Lorette* https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=207347&type=bien
3. GOULET, Patrick. *L'église, Histoire* dans *Paroisse La Visitation de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie*, https://eglisedelavisitation.org/eglise/histoire
4. PINARD, Guy. *Montréal, son histoire, son architecture*, Montréal, Méridien, 1995, p.469, Tome VI.
5. DESROCHERS, René. *Le Sault-au-Récollet, Paroisse La Visitation, 1736-1936*, Montréal, 1936, p.153.
6. LESSARD, Michel et Huguette MARQUIS. *Encyclopédie de la maison québécoise*, Montréal, Ed. de L'Homme, 1972, p.49-52.
7. CARLE, Pierre et Jean-Louis MINEL. *L'Homme et l'Hiver en Nouvelle-France*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p.15.
8. *Chaise longue B306 /LC4*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Chaise_longue_B_306_/_LC4
9. DUMOUCHEL, Jacques. *Albert Dumouchel : Maître-graveur*, La Prairie, éd. Marcel Broquet, coll. « Signatures », 1988, p.109-114.
10. VARIN, François. *Charpente pièces sur pièce* dans *Action patrimoine : fiches techniques*, https://actionpatrimoine.ca/outils/fiches-techniques/charpente-pieces-sur-pieces-2/
11. BÉGIN, Pierre-Yves. *Les Maisons de la misère : dernier cri de la chic maison de campagne* dans *La Presse : perspectives-dimanche*, 6 octobre 1974.
12. *Building Isabella's Museum* dans *Isabella Stewart Gardner Museum*. https://www.gardnermuseum.org/about/building-isabellas-museum
13. GRAVEL, Jean-François et al. (dir.). *Évaluation du patrimoine urbain arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*, Ville de Montréal, 2004, p.34.
14. RIOU, Victoria. *Ressentir, lire, traduire, transposer : L'architecture du souvenir et l'immatériel-mémoriel des lieux*, mars 2015. https://dpearea.files.wordpress.com/2014/12/v-riou.pdf
15. Selon Jacques Dumouchel, cette œuvre fut réalisée par Hervé Dumouchel, frère aîné d'Albert.

Témoignage et remerciements

Suzanne Dumouchel était professeure d'arts et conseillère pédagogique, lorsque j'étais étudiante au Cégep du Vieux-Montréal. J'avais à peine 17 ans. Grâce à elle, je changeai d'orientation et poursuivis par la suite des études universitaires en arts visuels où quelques-uns de mes professeurs étaient d'anciens élèves d'Albert Dumouchel. Je la retrouvai de nombreuses années plus tard, lorsqu'à mon tour, je fus professeure d'arts visuels et d'histoire de l'art au cégep. Cet article sans prétention se veut un hommage à ce couple avant-gardiste, méconnu, exceptionnel et protecteur du patrimoine dans le quartier où j'habite.

Je remercie Jacques Dumouchel, fils du couple et historien de l'art, ainsi que de nombreuses personnes qui ont été généreuses de leur temps et de leurs connaissances : Jocelyne Aird-Bélanger, Jeanne C. Auclair, Marie-Chantale Blais, Paul Carle, Jocelyn Duff, Yvon Gagnon, Jean-Paul Guiard, Pierre Guillaume, Alain Lapensée, Jacques Lebleu, Paul-André Linteau, Ila Martel, Céline Ménard, Claude Pépin, Nicole Raymond et Christiane Valcourt.

Marie Louise Pépin
28 juillet 2021

Le cavalier solitaire

Marie Louise Pépin
Professeure d'arts visuels
Historienne de l'art
Médiatrice culturelle

Il n'y a pas de hasard dans les rencontres...
Paulo Coelho (1947-)

En 1967, l'artiste visuel Albert Dumouchel quitte le Sault-au-Récollet et s'installe à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Loin des mondanités, la rivière Richelieu et la campagne avoisinante inspirent et apaisent l'être intense et passionné. En 1970, il crée la magnifique œuvre *Le cavalier solitaire* ***(fig. 1)***.

L'art de la gravure

L'art de la gravure fut longtemps méconnu et considéré comme un art mineur au Québec. Mais qu'est-ce qu'une gravure originale?

Une gravure originale est une œuvre d'art si elle remplit les conditions suivantes: l'artiste crée lui-même l'image, la matrice, et grave le cuivre, la pierre lithographique, le bloc de bois, ou tout autre matériau dont il sera tiré des exemplaires; les exemplaires sont tirés à partir de la plaque par l'artiste ou sous sa direction; enfin, chaque exemplaire du tirage final est approuvé, numéroté et signé par l'artiste[1].

Albert Dumouchel, surnommé « le père de la gravure québécoise »

Dès 1942, Albert Dumouchel est professeur à l'Institut des arts graphiques (intégré au Collège Ahuntsic en 1970) et dès 1956, il enseigne à la célèbre École des beaux-arts de Montréal.

1. Albert Dumouchel (1916-1971)
Le cavalier solitaire, 1970
Bois gravé, 119 x 79 cm
Collection de la famille Dumouchel

Ses étudiants l'adorent, apprécient son humour et sa joie de vivre, malgré son enseignement fort exigeant.

Albert Dumouchel, maître à faire et à penser, formera toute une génération d'artistes à cette technique exigeante qu'est la gravure[2].

Le Voyage d'hiver : source d'inspiration

Après une longue période vouée à l'abstraction, Albert Dumouchel débute vers 1967 une nouvelle production figurative et travaille la technique exigeante du bois gravé[3].

> *Il explique ce retour à une technique primitive comme une contrepartie à l'écœurement et à la mécanisation de la vie moderne. Le côté manuel, tactile, le contact sensuel avec le bois le réconcilie avec lui-même...*[4]
> Anne-Marie Malavoy

À l'hiver 70, il exécute une série de 26 dessins intitulée *Le Voyage d'hiver.* À son ami, l'artiste Jacques de Tonnancour, il confie:

> *...C'est extraordinaire, je ne sais plus comment c'est fait un arbre. Je suis obligé de sortir et d'aller voir*[5].

Ces fusains de grands formats représentent des scènes hivernales, spontanées, épurées et intimistes. ***(fig.2)*** Il capte l'essentiel. Paysages dépouillés, où branches, rameaux et ramilles forment une dentelle complexe à la manière d'une guipure, inspireront le bois gravé à venir : *Le cavalier solitaire.*

Le cavalier solitaire : œuvre prémonitoire? *(fig.1)*

Au premier coup d'œil apparaît le paysage, mais notre regard est rapidement orienté vers le sujet au second plan, soit le cavalier et sa monture. Enserrés dans un dédale de nombreux arbres filiformes, ils semblent se diriger vers une clairière ou un cours d'eau (Richelieu ?).

Dans cette composition achromatique, où la verticalité domine, le cavalier et sa monture se détachent du fond blanc. Ils ne font qu'un, à la manière d'une estampe japonaise. Situés au nombre d'or[6], ils deviennent le point fort de la composition. En s'éloignant du spectateur, ils insufflent à l'ensemble de l'œuvre une aura de mystère. « Qui sont-ils ? D'où viennent-ils? Où vont-ils [7]?»

C'est un dernier adieu, puisque Albert Dumouchel, tel un cavalier solitaire, décède subitement quelques semaines plus tard, soit le 11 janvier 1971.

L'impression de l'œuvre

Pierre Guillaume imprime environ une soixantaine d'exemplaires du bois gravé *Le Cavalier solitaire*. Afin d'assurer un tirage méticuleux, son épouse, l'artiste graveur

2-Albert Dumouchel (1916-1971),
Dessin de la série Le Voyage d'hiver, 1970,
Fusain sur papier, 65 x 50,2 cm.
Musée d'art contemporain de Montréal, don de monsieur François Beauchamp, Succession Albert Dumouchel

Janine Leroux Guillaume, l'assiste dans cette tâche laborieuse.

Comme toute gravure sur bois, les épreuves finales sont donc inversées par rapport à l'image dessinée sur l'élément d'impression.

Né en France à Dijon en 1932, Pierre Guillaume arrive à Montréal en 1956. Maître typographe, concepteur graphique et imprimeur d'art, il devient rapidement l'un des imprimeurs d'art les plus renommés du Québec.

> *Nul autre que Pierre Guillaume n'aurait pu mettre en valeur le talent de mon père.*
> Jacques Dumouchel[8]

Le cavalier solitaire, ainsi que la planche d'impression font partie de la Collection d'œuvres d'art de la Ville de Montréal depuis 1998. Les deux pièces furent exposées de février 1999 à janvier 2019, à l'entrée de la bibliothèque d'Ahuntsic (sise dans l'édifice Albert-Dumouchel au 10300, rue Lajeunesse à Montréal). Elles sont actuellement présentées dans l'édifice municipal Lucien-Saulnier.

3- L'autrice Marie Louise Pépin, *Le cavalier solitaire* et l'imprimeur d'art Pierre Guillaume,
Photo : Jacques Lebleu, le 24 mai 2021.

Albert Dumouchel aura été un être authentique et fidèle au credo du manifeste Prisme d' Yeux[9] de 1948 : un art basé sur l'instinct, l'émotion, loin des discours à la mode.

Humaniste aimé de tous, le « père de la gravure québécoise » aura produit plus de 2 000 œuvres.

Sincères remerciements à
Jacques Dumouchel, Pierre Guillaume
et Natalie Valade.

Marie Louise Pépin,
4 novembre 2021

Notes et médiagraphie

1. ROBILLARD, Yves. *La gravure n'est pas un art mineur* dans *Vie des Arts*, numéro 90, printemps 1978, p.17. [https://www.erudit.org/fr/revues/va/1978-v22-n90-va1177708/54834ac.pdf], (page consultée le 30 octobre 2021).
2. *Albert Dumouchel, le père de la gravure québécoise,* journaliste Andréanne Lafond, 18 décembre 1963, dans *Archives Radio-Canada* [https://www.youtube.com/watch?v=dpLlkDzY3p8], (page consultée le 4 octobre 2021).
3. *Gravure sur bois* dans *Wikipédia*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Gravure_sur_bois], (page consultée le 8 octobre 2021)
4. MALAVOY, Anne-Marie. *Albert Dumouchel,* Montréal, mars 1968, 31 pages (non publié), cité dans DUMOUCHEL, Jacques. *Albert Dumouchel : Maître-graveur,* La Prairie, éd. Marcel Broquet, coll. *Signatures,* 1988, p.67.
5. DE TONNANCOUR, Jacques. *L'homme Dumouchel,* dans *Vie des Arts*, numéro 64, automne 1971, p.16. [https://www.erudit.org/fr/revues/va/1971-n64-va1192395/57955ac/], (page consultée le 15 octobre 2021).
6. Le nombre d'or est un rapport mathématique harmonieux correspondant environ au 5/8.
7. Clin d'œil au célèbre tableau de Paul Gauguin *D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?* peint à Tahiti en 1897-1898.
8. Jacques Dumouchel est historien de l'art et administrateur de la Succession Albert Dumouchel.
9. Ce manifeste, publié en février 1948, valorise la liberté d'expression tout en s'éloignant de l'idéologie du Refus Global, paru en août 1948.

Vivre dans une boite à chaussure

Jean Poitras

1-Photo Jean Poitras

Au XIXe siècle l'industrialisation amène un changement occupationnel de la population de Montréal qui passe de principalement agricole à majoritairement ouvrière. Le développement de la trame urbaine qui s'était fait à partir du noyau central au bord du fleuve, s'accélère et de nouveaux quartiers voient le jour. Ce phénomène est favorisé à partir de 1850 par l'installation d'un réseau de trains et de tramways qui relie au centre-ville les nouveaux quartiers situés à l'est, à l'ouest, et au nord.

Les ouvriers s'installent d'abord à proximité des usines, et parfois assez loin d'elles puisqu'ils peuvent compter sur ces trains ou ces trams pour leurs déplacements.

Il faut que ces ouvriers puissent se loger. Or le faible revenu de ceux-ci est un empêchement à l'acquisition des cossues maisons bourgeoises et beaucoup habiteront dans des appartements locatifs. Mais pour ceux qui optent pour une maison dont ils seront propriétaires, il leur faut penser en fonction de leurs moyens, donc une architecture modeste et simple s'impose.

C'est alors que des maisons de petite superficie, à un seul étage, et à toit plat apparaissent; leur style rectangulaire leur vaudra le surnom de 'Shoebox', boîtes à chaussures. On parle d'un style architectural 'Boom-Town' pour décrire des bâtiments érigés rapidement et dont le fronton de la façade s'élève plus haut que la toiture plate qui souvent s'incline vers l'arrière.

Outre la forme rectangulaire, les maisons de style 'Shoebox' se caractérisent en façade par les éléments suivants :

- Une porte centrale avec une fenêtre de chaque côté,
- Un couronnement décoratif, corniche ou parapet, ***(Fig. 1)***
- Une galerie ou un balcon surmonté d'une marquise,
- Un parement en brique,
- Absence de sous-sol, ou à peine un vide sanitaire,

pour les plus anciennes.

Au début, ces maisons étaient érigées sur un lopin de terre et très souvent en auto-construction par leur propriétaire. Pour minimiser les coûts, on s'approvisionnait de matériaux hétéroclites selon les occasions qui se présentaient. Il est de notoriété publique que beaucoup de ces maisons du quartier Rosemont ont dans leur structure des dormants de chemin de fer « empruntés à long terme » aux atelier Angus par ceux qui y travaillaient.

Parfois installées au fond du terrain, on voyait un jardin s'étaler sur l'avant, question d'assurer une certaine indépendance alimentaire aux occupants.

Le quartier Rosemont est celui qui compte le plus de ces maisons, plus de 500, mais on en trouve aussi en grand nombre dans Villeray, Lachine, Tétreaultville, et dans Ahuntsic qui en a plus de 200.

Au cours des ans, l'auto-construction a fait de plus en plus de place à des maisons érigées par des entrepreneurs professionnels. Dans le quartier Ahuntsic, les maisons de style 'Shoebox' construites par des entrepreneurs se retrouvent en plus grand nombre que celles issues d'auto-construction.

Voici l'historique de l'une d'elles. En 1894, l'aubergiste Jean-Baptiste Péloquin possède un grand terrain identifié au cadastre comme les lots 228, 393, 394, et 395. Il a donné son nom à l'avenue Péloquin où se trouvait ce terrain.

Il cède ces lots le 8 août 1898 à M. Carl Rosenberg pour la somme de 840 $. Entre 1912 et 1932 cette propriété change plusieurs fois de main et est même vendue par le Shérif du district de Montréal le 15 juillet 1932 à Dame Sadie Eddy pour la somme de 1$. On peut présumer que le précédent propriétaire était devenu insolvable et que son terrain a été saisi par la Ville de Montréal. Le contrat de vente spécifie qu'il s'agit de quatre lots vacants indivis.

Le 29 mai 1951, la Succession Sadie Eddy vend les lots à Joseph A. Plouffe pour un prix de 1 750 $. Les lots sont toujours vacants et M. Plouffe, un entrepreneur-charpentier y fait construire une rangée de 6 maisons de style 'Shoebox', portant les numéros civiques 9734, 9740, 9746, 9752, 9758, et 9764 de l'avenue Péloquin, et qu'il vend au prix de 7 500 $ chacune. ***(Fig. 2)***

Le 22 juillet 1952, M. René Brais achète à J. A. Plouffe le 9746, avenue Péloquin. La maison a une superficie de 25 pieds de façade par 35 pieds de profondeur et est sise sur un terrain de 35 pieds par 105 pieds de profondeur. Un mur mitoyen séparait de part et d'autre cette maison de ses voisines. ***(Fig. 3)***

2-Rangée de Shoebox avenue Péloquin. Photo Jean Poitras

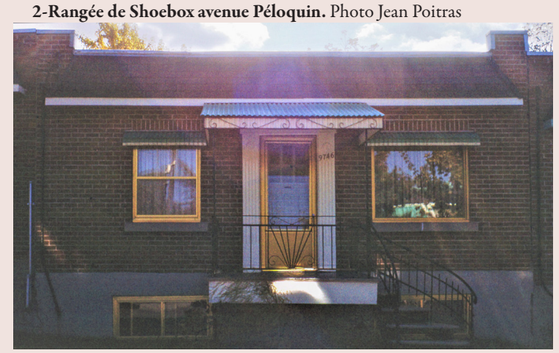

3-Le 9746, avenue Péloquin en 1966. Courtoisie de Denis Paulet

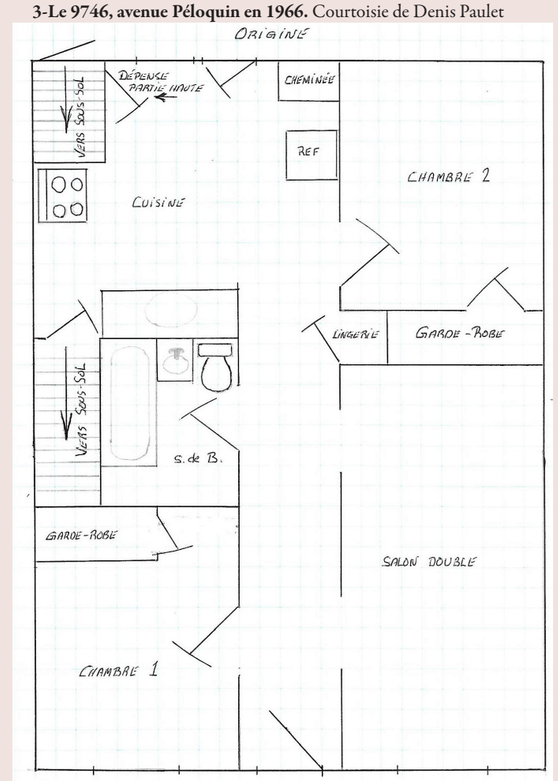

4- Le plan de plancher d'origine Courtoisie de Denis Paulet

Le plan d'origine des divisions ***(Fig. 4)*** nous indique qu'il y avait, de l'avant vers l'arrière, une chambre à gauche et un salon double à droite, une salle de bain, puis la cuisine à gauche et une autre chambre à droite. Puisque c'était une maison en rangée, il y avait des fenêtres seulement sur les murs avant et arrière. Un puits de lumière apportait aussi de l'éclairage à la salle de bain et à l'escalier qui descendait au sous-sol.

Comme pour chacune des autres maisons de ce groupe, il y avait un garage en bois accessible par la ruelle arrière. Étant donné que cette ruelle n'était pas déneigée par la Ville de Montréal, l'utilité de ces garages s'en trouvaient amoindrie et ils furent démolis l'un après l'autre, les propriétaires dégageant ainsi un espace de vie dans ces petites cours arrière.

Le 17 février 1961, René Brais vend sa maison 10 500 $ à Camille Bergeron, restaurateur. Le 8 décembre 1965, ce dernier vend la propriété, pour la somme de 14 000 $, à son beau-frère Marcel Paulet qui y déménage le 28 décembre. (**Fig. 5**) Ses deux fils, René et Denis y vivent jusqu'à l'âge adulte. Après la mort de Marcel Paulet et de son épouse Marguerite, Chantal Paulet, fille de René, acquiert la propriété

5- Marguerite et Marcel devant leur maison en 1968.
Courtoisie de Denis Paulet

pour à son tour y élever sa famille.

Au cours des ans, la maison a été l'objet de rénovations et de modifications. Durant les années 1960, l'escalier intérieur menant au sous-sol est déplacé, la cuisine agrandie, et la salle de bain modifiée. De plus, le petit balcon arrière est transformé en 'solarium' 3 saisons; une porte patio sépare alors ce dernier de la cuisine. Plus tard, vers 1999-2000, cet espace est incorporé dans la cuisine et la porte patio donne

maintenant sur l'extérieur. On en profite pour démolir la cheminée devenue inutile suite au remplacement du chauffage au mazout par un système électrique. ***(Fig. 6 et 7)***

Le sous-sol, une fois aménagé, offre un dégagement d'approximativement 7 pieds, suffisant pour pouvoir ajouter des pièces supplémentaires à la maison, ce qui n'était pas le cas pour toutes les construction 'Shoebox', certaines n'ayant qu'un vide sanitaire sous la maison, ou au mieux un dégagement trop restreint pour accommoder la circulation des personnes. ***(Fig.8)***

À cet égard, le propriétaire d'une autre maison 'Shoebox', celle-là sise sur la rue Prieur ouest ***(Fig. 9)***, a fait rehausser le solage de celle-ci il y a quelques années, pour justement y aménager des pièces supplémentaires.

Alors que l'on débat dans certains arrondissements, à savoir s'il faut accorder une protection patrimoniale aux maisons 'Shoebox' ou non, l'exemple ci-haut démontre que l'on peut fort bien vivre et élever une famille dans une 'boîte à chaussures' en autant qu'elle soit entretenue et aménagée en ce sens.

Malheureusement, certaines d'entre elles qui auraient pu présenter un intérêt patrimonial, tombent sous le pic du démolisseur soit pour cause de vétusté, ou pour le gain financier d'un promoteur, ou par l'inaction des gouvernements municipaux qui tardent à mettre en place des mécanismes efficaces d'évaluation patrimoniale avant d'accorder un permis de démolition ou de modification majeure. Le cas du 10147 avenue Péloquin est typique; construite vers 1917, cette maisonnette, malgré son charme évident, a été démolie récemment pour être remplacée par un bâtiment plus imposant à trois unités d'habitation. ***(Fig.10)***

6- Le Solarium trois saisons. Courtoisie de Denis Paulet

7-L'arrière actuel. Photo Jean Poitras

8- Fête au sous-sol en 1969. Courtoisie de Denis Paulet

9-Le 73, rue Prieur ouest. Photo Jean Poitras

10- Le 10141, avenue Péloquin peu avant sa démolition. Courtoisie de Stéphane Tessier

L'hiver au Sault raconté par Marcel Henley

Collections de la SHAC, Fonds Cité Historia, Projet Mémoire vivante

Jacques Lebleu
Coordonateur du bulletin

M. Marcel Henley, capture d'écran de la vidéo de l'entrevue réalisée le 18 août 2014. Collections de la SHAC. Fonds Cité Historia. Projet Mémoire vivante

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville est dépositaire des archives de **Cité Historia** suite à une entente conclue en octobre 2018 avec la Ville de Montréal alors représentée par Mme Chantale Brouillette, chef de section, division de la gestion de l'entretien et des opérations des parcs, section entretien Est. Parmi les éléments d'intérêt qu'elle recèle, il y a une vingtaine d'entrevues réalisées en 2014 et 2015 dans le cadre du projet Mémoire vivante. Le but principal était alors de conserver des traces de la vie de tous les jours autour des moulins de l'Île de la Visitation et dans le cœur villageois du Sault-au-Récollet.

Pour la majeure partie d'entre elles, nous détenons des enregistrements sonores et dans quelques cas, des captations vidéo en un seul plan statique. Afin de faciliter la recherche dans ce contenu et de faciliter son utilisation pour des productions audio-visuelles, nous avons demandé à deux contractuelles, Claude Ampleman et Séverine Le Page, de faire des transcriptions écrites de l'ensemble des propos recueillis par Cité Historia.

Nous vous en offrons un premier extrait.

Mme Gabrielle Desgagné de Cité Historia (CH) discute avec M. Marcel Henley (MH)
Il a grandi au Sault et travaillé quelques temps à la Back River Paper Company.

2:49	CH	Comment l'hiver vous avez vécu ça?
2:52	MH	Ben, l'hiver, peut-être qu'il y avait moins de… Mais il reste quand même que on faisait… On traversait la rivière des Prairies parce que à Saint-Vincent-de-Paul c'est beaucoup, c'est à pic, si vous voulez, là. On allait faire du ski, là, à Saint-Vincent-de-Paul. On traversait sur la glace, sur la rivière des Prairies, et on allait faire du ski de l'autre bord.
3:14	CH	Oh oui?
3:15	MH	Oh oui. (Rires)
3:19	CH	C'est le fun. Excusez-moi un instant. Je vais juste…
3:22	CH	(sons au loin)
3:50	CH	Excusez-moi.
3:58	CH	Vous alliez à Saint-Vincent-de-Paul, faire du ski?
4:00	MH	Oui. Parce que ici, il y avait d'autres pentes, là, qu'on appelait « la côte des Chinois ». Ça c'était entre Fleury et Prieur, près de Lille. Y'avait une côte là. Disons, c'était pas le mont Royal, bien entendu là, mais c'était une côte où on pouvait aller glisser, soit en traîne sauvage, ou avec un traîneau, ou des skis, tout simplement. Comme aujourd'hui, ça s'appelle la côte des Hirondelles, sur la rue Fleury. Ben… l'hiver, les jeunes vont faire de la traîne sauvage, ou du ski, tout simplement. Ou en traîneau. C'est la place qu'on allait dans l'hiver. Parce que à part ça, y'en avait pas beaucoup ailleurs.
4:48	CH	C'était la côte des Hirondelles ou vraiment une autre, là?
4:52	MH	Dans ce temps-là, ça s'appelait pas la côte des Hirondelles.
4:54	CH	Ok, mais c'était à cet endroit-là…
4:57	MH	C'est parce qu'en bas, y'avait des Chinois. Y'avait une serre et y'avait des Chinois. C'est le nom que les gens avaient à donner. La côte des Chinois. Tout simplement, mais comme on dit, c'est certain… c'est pas tout le monde qui appelait ça de même. La côte des Hirondelles c'est venu beaucoup plus tard par après.
5:19	CH	Ok, ok. Fait que votre enfance, vous alliez glisser, vous alliez un peu au restaurant…

Service d'urbanisme, 1941-1951

Le District 11, quartiers Ahuntsic et Villeray, à l'époque des grandes transformations

Jacques Lebleu
Coordonnateur du bulletin

Il est compréhensible aujourd'hui d'avoir l'impression que le cadre bâti ne change presque plus dans Ahuntsic-Cartierville. Pourtant, ce territoire a connu des changements très profonds, marquants et très rapides entre 1945 et 1965.

C'est par la voie des airs que j'ai pris conscience de ces bouleversements qui, encore aujourd'hui, façonnent notre environnement. Intrigué par la découverte d'un premier cliché aérien d'un secteur de la ville que je n'arrivais pas à situer, j'ai pris connaissance de l'ampleur de la collection de photographies aériennes que les Archives de Montréal mettent à la disposition des citoyens[1]. J'ai alors joué au casse-tête avec ces photos et fait de grands assemblages pour obtenir des vues globales du nord de l'île de Montréal en 1947, 1958 et 1962.

Depuis, je cherche à comprendre le contexte qui a permis des transformations aussi abruptes du milieu. Je souhaite aujourd'hui partager ma compréhension bien imparfaite de cette période en espérant que d'autres pourront par la suite mieux nous éclairer à son sujet.

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale

Les principaux axes de circulation du territoire actuel de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville sont toujours les mêmes qu'au milieu du XIXe siècle. En effet, les boulevards Gouin et Crémazie sont les héritiers des chemins de côte du régime français; la rue Lajeunesse est l'ancien chemin du Sault; la rue Lachapelle et le boulevard Reed[2] (Laurentien) s'inscrivent dans le prolongement de la montée de St-Laurent. Les zones urbanisées demeurent celles des noyaux villageois du Sault-au-Récollet, d'Ahuntsic, de Bordeaux et de Cartierville, exception faite des paroisses St-Alphonse-d' Youville, Christ-Roi et St-Paul-de-la-Croix, développées plus tard le long des lignes de tramway. Entre ces zones, quelques dizaines de fermes sont toujours cultivables. Les emprises privées des voies de tramway sont pratiquement parallèles aux grands chemins.

Entre 1950 et 1965, la majeure partie de l'arrondissement devient habitée, à l'exception du territoire de l'ancienne municipalité de Saraguay, annexée en mars 1964, des quartiers jouxtant l'Autoroute des Laurentides et d'une partie importante du Domaine des Sulpiciens, au sud du secteur développé par des coopératives. Au début des années 1960, les tramways ont déjà disparu des rues de la ville, les deux premières autoroutes du Québec convergent dans Ahuntsic-Cartierville et le Marché Central est ouvert. Le métro arrivera quelques années plus tard.

Cet aménagement très rapide du territoire répond à un élan démographique inégalé et se fait selon une nouvelle vision centrée sur l'automobile. Les grands boulevards se multiplient, notamment Henri-Bourassa, Laurentien et de l'Acadie, suivis des avenues Christophe-Colomb et Papineau.

Contexte économique et politique de l'époque

Les années de la Grande Dépression économique ont fait porter un poids très lourd à l'administration de la Ville de Montréal. Le Québec et le Canada de l'époque n'avaient rien d'états providence. Les filets sociaux étaient bien minces et reposaient principalement sur la bonne volonté et les ressources des communautés religieuses. La Ville de Montréal doit donc venir en aide elle-même à une importante partie de sa population. Si des grands projets sont entrepris dans l'espoir de venir en aide aux chômeurs, ils doivent rapidement être mis en veilleuse, leur charge financière s'additionnant à celle des secours directs. Au plus dur de la crise, près de 30 % de la population reçoit une forme d'aide municipale qui ne contribue cependant que très partiellement à ses besoins.

Cette situation provoque un ralentissement marqué de la construction domiciliaire et une détérioration sérieuse d'un parc immobilier déjà mal doté en équipements sanitaires. La ville devient par surcroît propriétaire d'un bon nombre de lots à la suite de nombreux défauts de paiement de taxes. Ses revenus fonciers sont en baisse. Le soutien des paliers supérieurs de gouvernement est faible.

À la fin de la décennie, la ville est lourdement endettée et les grands financiers n'ont aucune tolérance au risque qu'elle représente à leurs yeux. En 1940, la ville est mise sous tutelle pour la seconde fois au XXe siècle.

En réponse à ces pressions, le gouvernement d'Adélard Godbout impose à Montréal une réforme d'envergure en mettant en place le « régime des 99 ». Le Conseil de ville comptera dorénavant 99 membres divisés en trois catégories de 33 membres chacune. Il s'agit de la classe A, formée des conseillers élus par les propriétaires, de la classe B, formée des conseillers élus par l'ensemble des électeurs, propriétaires et locataires, puis de la classe C, formée par des représentants des associations ou corps publics tels que la Chambre de commerce, etc. De plus, la ville est mise de nouveau sous tutelle. L'administration de la ville sera sous le contrôle de la Commission municipale de Québec. Cette dernière aura le droit de veto sur toutes les décisions des autorités municipales montréalaises. Son mandat consistera à assainir les finances publiques de Montréal. La tutelle prendra fin en 1944.

La Ville est maintenant découpée en onze districts électoraux, lesquels élisent respectivement six conseillers municipaux. Par la suite, chacune des classes désigne deux représentants pour former le Comité exécutif[3].

Sous ce régime, les quartiers Ahuntsic et Villeray constituent conjointement le District 11 de la ville. Ce système assurant une forte préséance au point de vue des propriétaires aura une influence sur les décisions à venir. Il faudra attendre les années 1960 et le règne de Jean Drapeau pour voir le retour de conseillers municipaux élus au suffrage électoral de l'ensemble de la population.

Quelques mois plus tard, Camilien Houde, alors maire élu de Montréal, est arrêté par des agents en civil de la GRC pour son opposition à la conscription. Il sera détenu sans procès pour la durée de la guerre. Les élections de 1940 et 1942 connaîtront les plus bas taux de participation du XXe siècle à Montréal. Les électeurs ne reviendront en plus grand nombre qu'en 1944, avec le retour de M. Houde. C'est dans ce contexte qu'est créé en 1941 le Service de l'urbanisme

Le temps des études

Plusieurs problématiques qui déboucheront sur des projets concrets vers 1950 font partie du paysage municipal depuis les années vingt : émergence d'un mouvement pour l'urbanisme planifié, volonté de démolir et rebâtir une grande part du parc de logements par soucis hygiéniste, crainte de la paralysie et de la déchéance de la ville par la congestion de la circulation automobile, projet de métro, etc.

Le nouveau service de l'urbanisme et le Conseil municipal n'ont donc pas à chercher très loin leurs champs de travail. Une nouvelle génération de professionnels et de politiciens se met à l'ouvrage et produira en quelques années une série d'études sur le logement et les problèmes de la circulation. Des outils de gestion et de compréhension du territoire sont développés. Des plans généraux et détaillés de l'utilisation des sols sont produits pour une grande partie du territoire. L'ensemble du territoire de l'île est photographié du haut des airs en 1947 et 1949. Cela deviendra une pratique récurrente. Des rapports sur les comptages de circulation sont produits de 1946 à 1948.

Selon Aimé Cousineau, directeur du service de l'urbanisme:

La première constatation qui découle des quatre années de comptage de circulation (1945, 1946, 1947 et 1948), c'est que l'encombrement ne cesse de s'étendre de plus en plus, non seulement dans les voies du centre de la ville de Montréal, mais dans les voies principales hors du centre. [...] La capacité de circulation du centre peut difficilement être augmentée, sauf par le prolongement de certaines voies, ou la construction de nouvelles, ou encore par l'élargissement de chaussées, l'élimination de tramways de surface, et l'utilisation plus intensive des rues existante[4].

Un des documents illustrant de manière éclairante l'aboutissement de ces études, mais aussi les limites de certains raisonnements propres à l'époque, est le Rapport au Conseil municipal de 1949 de la Commission d'études des problèmes de la circulation et du transport de la Ville de Montréal[5]. Cette commission, dont la création est officialisée en mai 1949, est placée sous la présidence de J.-O. Asselin, président du Comité Exécutif de 1940 à 1954. Le maire Houde, qu'on dit sensible aux enjeux d'urbanisme, en fait aussi partie.

La commission remet son rapport en novembre de la même année. Celui-ci débute, après un mot de présentation, par ses principales recommandations :

Création d'une commission de transports
Construction d'une autostrade Est-Ouest
Construction d'un réseau de métropolitain
Construction de trois garages de stationnement
Élargissement et autres améliorations aux réseaux des artères principales

Parmi les 13 artères sujettes à améliorations spécifiquement identifiées, plusieurs concernent Ahuntsic-Cartierville :

Le boulevard Métropolitain
Le prolongement de la Montée de St-Laurent et les abords du pont de Cartierville (le futur axe Laurentien-Lachapelle)
Le boulevard Gouin
Les boulevards Perras et Kelly (le futur boulevard Henri-Bourassa)
Le boulevard Persillier (futur boulevard de l'Acadie)

Les commissaires savent déjà par expérience que l'efficacité des élargissements de chaussées destinés à améliorer la fluidité de la circulation sera minée par l'immobilité des automobiles particulières demeurant stationnées sur la voie publique la

très grande majorité du temps. Ils cherchent une manière de contenir ce problème qui, à ce jour, demeure irrésolu.

Si on étend l'interdiction du stationnement aux zones encombrées et aux rues à circulation intense, 6 000 des unités de stationnement en bordure de rue devront être remplacées par un nombre égal d'unités hors rue.

En tenant compte des besoins futurs, le service d'urbanisme a établi que 23 000 unités sont requises, dont 3 000 en bordure de rue et 20 000 hors rue.

Malgré la rareté déjà considérable et sans cesse croissante d'unités de stationnement en bordure de rue que révèlent ces statistiques, la Commission est d'avis que la responsabilité de la Ville, pour le présent, doit se limiter à fournir un nombre d'unités égal à celui qu'elle a enlevé de la bordure par l'interdiction de stationner, exception faite des espaces réservés pour les services publics. À date, 5000 unités ont été supprimées de la bordure dans le centre de la ville, par suite des restrictions au stationnement pour fins de circulation seulement[6].

Il apparait conséquemment très tentant pour l'administration de déplacer le problème du stationnement des voies publiques vers les propriétés privées.

Le même rapport contient un graphique comparant la capacité de charge en nombre de passagers par type de véhicule, de l'automobile particulière au service de métropolitain express. La présence de ce graphique ne sert cependant qu'à démontrer l'idée que le métropolitain transportera assez de personnes pour permettre l'élimination des tramways considérés comme des entraves graves à la circulation automobile. Malgré le fait que le coût de l'électricité alimentant les tramways était appelé à demeurer avantageux à la suite d'une première vague de nationalisation de la production hydroélectrique et de la création de la Commission hydroélectrique de Québec, la supériorité du tramway sur l'automobile pour déplacer une population en croissance fulgurante n'est aucunement prise en considération.

Adoptée et sanctionnée le 14 avril 1944, la loi donne le mandat à Hydro-Québec « de fournir l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de cette province aux taux les plus bas compatibles avec une saine administration financière[7]. »

De fait, le rachat par la ville des actions de la MTC est effectué le 16 juin 1951. Cette dernière n'a plus de raison d'exister.

Le retrait des tramways s'étend finalement sur huit années, durant lesquelles la CTM fait l'acquisition de quelque 1 300 bus pour remplacer ses 939 tramways. C'est ainsi que les « petits chars » disparaissent progressivement des rues de la métropole, notamment sur la rue Sainte-Catherine où un grand défilé est organisé en 1956. Le 30 août 1959, un autre défilé marque le retrait des derniers tramways à Montréal, sur l'avenue Papineau et le boulevard Rosemont[8].

Un réseau d'autobus ne demandant pas de structures particulières sur rue recueille plutôt la faveur des commissaires.

Pour ce qui est du métro promis, les choses seront plus compliquées. Les diverses administrations concernées produisent au moins quatre études importantes à son sujet entre 1944 et 1953 sans qu'un projet avance. Pendant la même période, le pourcentage de montréalais propriétaires d'une automobile va plus que doubler, même s'il reste très nettement inférieur à celui des grandes villes nord-américaines. L'utilisation des transports collectifs va atteindre son sommet en 1947 pour ensuite mettre près de 60 ans à revenir au même niveau. Le Rapport de la Commission de transport de Montréal pour l'établissement d'un système de transport en commun rapide publié en juin 1953 suggère tout de même une ligne nord-sud qui ressemble passablement à la ligne 2 inaugurale de 1966 (aujourd'hui désignée comme orange). Le trajet prévu part d'une station Atwater vers un terminus aux Ateliers Youville.

Il faudra dans ce cas aussi attendre les années 1960 et l'administration Drapeau-Saulnier pour voir le dossier progresser.

Le réseau routier

Au début des années 1940, la majeure partie des rues du nord de l'île n'est pas asphaltée à l'exception des grandes artères. L'achalandage maximum pour la circulation automobile se produit à cette époque le dimanche vers 16 h et ce sont respectivement les ponts Lachapelle et Viau qui sont alors les plus utilisées de l'île par les citadins qui reviennent de la périphérie. Les citoyens réclament de nouveaux aménagements, les politiciens en promettent et le Conseil municipal exauce leurs vœux.

En 1950, bien des voies de circulation locales n'existent toujours que sur papier. À cet égard, certaines cartes routières préparées pour des sociétés pétrolières sont bien plus révélatrices que les plans de la ville pour comprendre la part du réseau routier qui est alors réellement construite. Les pétrolières n'ont clairement aucun intérêt à envoyer leurs clients rouler sur des rues qui n'existent pas! La carte des rues de Montréal publiée par Shell en 1950 et préparée par la H.-M. Gousha Co. de San Jose en Californie en constitue un bel exemple[9]. Il est remarquable d'y constater qu'à cette date, pratiquement toutes les rues d'Ahuntsic-Cartierville s'inscrivent toujours dans la grille orthogonale typique des quartiers centraux de Montréal.

À la croisée du réseau autoroutier

Le premier tronçon de l'autoroute des Laurentides est inauguré en novembre 1958. Il s'étend sur 16 kilomètres, entre le boulevard Crémazie, à Montréal, et la route 11a, à Ste-Rose (aujourd'hui la 117 à Laval).

Le 23 janvier 1960, un segment des voies élevées du boulevard Métropolitain situé entre le boulevard Pie-IX et un point un peu à l'ouest de l'autoroute des Laurentides est ouvert à la circulation automobile. Les quartiers du centre-nord de l'île sont donc traversés par les deux premières autoroutes du Québec.

Le district 11 et le règlement municipal numéro 1920

Selon le rapport du Service des estimations pour les années 1948 et 1949, 52 des 146 terres non bâties restantes dans Montréal se retrouvent dans le quartier Ahuntsic, qui compte aussi 22 311 des 188 661 lots non bâtis de la ville. Le quartier ne compte en fait que 4 322 lots bâtis contre 8 440 dans Villeray[10]. Voilà donc un merveilleux terrain d'essai pour une nouvelle génération d'experts municipaux.

En avril 1949, le conseil municipal adopte le Règlement concernant

À droite :

Assemblages de vues aériennes de

1947, 1958 et 1969

Source : Archives de Montréal, Fonds Service d'urbanisme, Série 3. Assemblage de diverses pièces provenant du Dossier 7 (pour 1947), du Dossier 2 (pour 1958) et du Dossier 9 (pour 1969). Graphisme : Jacques Lebleu, 2021.

Quelques repères : les voies du Canadien Pacifique (à gauche), les voies du Canadien National (au centre), le boulevard Crémazie (au bas de l'image), l'avenue Papineau à la gauche de l'image et le Domaine de Saint-Sulpice à l'ouest de Papineau.

Sur l'image de 1958, les autoroutes des Laurentides et Métropolitaine sont en chantier.

l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray (nº 1920).

Ce texte fait partie d'une série de règlements semblables concernant le cadre bâti des différents quartiers de la ville. Dans la majorité des cas, ces règlements ont peu d'effet vu la préexistence de bâtiments aux usages établis de longue date sur la majeure partie de leur territoire. Ils ne font généralement que confirmer les usages établis et baliser ou restreindre les transformations qui peuvent être apportées aux immeubles et à leur utilisation. Le règlement 1920, s'il a peu d'effet sur le centre du quartier Villeray, prend cependant l'allure d'un règlement modèle dans le cas du quartier Ahuntsic, de la paroisse St-Thomas-Apôtre et des rues à l'est de Boyer dans Villeray, qui présentent alors une faible densité de construction.

Comme on peut s'y attendre, le règlement 1920 prescrit des normes pour la densité, la hauteur et l'espacement et l'alignement avec les lignes de rue pour les constructions de l'ensemble du territoire. Il limite cependant les possibilités d'utilisation des sols à trois catégories : résidentielle, commerciale et industrielle. Le mot agriculture n'apparaît nulle part dans ce texte.

Les agriculteurs qui avaient persisté dans leurs activités se voient donc forcés d'y renoncer, cet usage étant exclu de l'ensemble du territoire.

Bien que plusieurs d'entre eux ont sans doute reçu alors une compensation pécuniaire importante lors de la vente de leur terre, il serait tout de même intéressant de documenter les processus légaux et réglementaires par lesquels la ville de Montréal met fin complètement à cette même époque à l'élevage et à la culture maraîchère dans tout son territoire.

Nouveauté, pour Montréal, du règlement numéro 1920

Le règlement ne contient pas de descriptions détaillées des zones et des secteurs. Ceux-ci sont plutôt désignés sur des plans en annexe, ce qui est une nouveauté à Montréal, mais existe ailleurs en Amérique du Nord depuis assez longtemps.

Puisque la préparation d'un plan d'ensemble demandait aux planificateurs des années d'un travail patient, le zonage offrait par le biais de la cartographie une garantie immédiate de contrôle sectoriel des usages. En renfort au plan d'ensemble, les plans détaillés s'occupaient des rues secondaires, de la subdivision, du zonage et des règles de construction. En plus de s'imposer comme une tentative de régulation du désordre urbain, l'instrument devait rythmer les interventions et fixer la trame de la croissance[11].

Il faut préciser ici que les huit plans joints au règlement 1920 ne sont pas conformes au cadre bâti, mais représentent plutôt un mélange de voies de circulation existantes habitées ou éventuellement prévues sur des terres loties pour la vente, mais non construites.

Des futurs quartiers complets – qui sont en fait encore à l'état de terres cultivables dans Cartierville, Bordeaux et dans l'ensemble du Domaine des Sulpiciens – sont désignés Secteur C-1, dans lesquels

sont autorisées les constructions suivantes, à l'exclusion de toute autre : Maison d'habitations isolées et jumelées renfermant au plus trois logements. (Règlement nº1920, article 3-14)

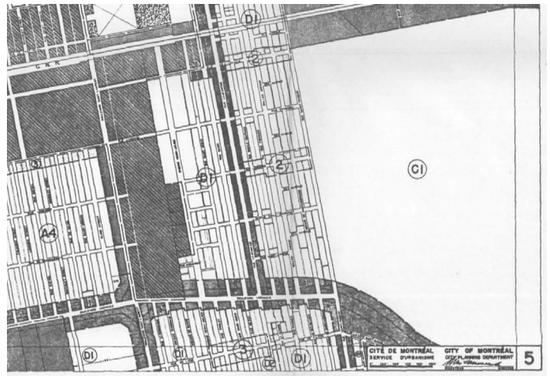

Règlement nº 1920, annexe 5, page 53. Détail.
Archives de Montréal, Fonds du Conseil de ville de Montréal, VM001-33-02-D084-P1920

Un soin particulier est apporté au secteur du quartier Villeray au nord de Crémazie. La ville constate que, comme dans le quartier Ahuntsic, les maisons isolées y sont souvent construites isolées ou jumelées et généralement à un maximum de deux étages. Les urbanistes jugent que ce type de construction doit être encouragé. Pour la commodité des gens à revenus modestes, les règlements autorisent dans certains secteurs des maisons à un étage[12].

Nous savons de bonne part que si ce règlement avait été prêt plus tôt, il aurait évité certains pâtés de maisons en série qui n'auraient jamais dû être tolérés dans ce quartier neuf[13].

Il y a encore passablement d'autoconstruction à cette époque, notamment dans le cas des petites maisons carrées connues sous l'appellation populaire « shoebox ».

On a déterminé les zones d'habitation de commerce et d'industrie puis on a subdivisé ces dernières en secteurs à l'usage de diverses classes de bâtiments et d'occupations. Dans la démarcation des zones et des secteurs, divers facteurs sont entrés en ligne de compte. Ainsi, le tracé des chemins de fer, les concentrations d'établissements industriels, les emplacements déjà marqués pour la réalisation de certains projets, tel le futur marché central, ont influencé le choix des secteurs industriels.

Ce règlement est une œuvre collective dont le service de l'urbanisme s'enorgueillit, car il constitue le premier pas vers la réalisation d'un code de zonage qui prendra sa place à côté du code du bâtiment que le conseil a récemment adopté[14].

Les choses ne peuvent évidemment pas être aussi simples. Avant la fin de 1952, plus d'une douzaine de règlements contenant des amendements au numéro 1920 seront adoptés par le Conseil municipal.

Disparition d'un symbole de Montréal

Soulignons d'un gros trait que les escaliers extérieurs seront prohibés, sauf dans de très rares exceptions[15].

Le Marché Central et les rues commerciales

Bien que le Marché Central soit mentionné dans le passage précédent, aucun lot n'est encore acheté au moment de la publication du règlement 1920. L'acquisition des terrains entre les voies du Canadien Pacifique et le futur boulevard de l'Acadie ne sera complétée qu'en 1953. Le marché ouvrira en 1960. Son site soulève des interrogations dès son adoption par la ville.

Le conseiller Georges Guèvremont fait observer que l'emplacement du marché est peut-être mal choisi, en raison de son éloignement du port de Montréal, et du fait que le commerce du marché exigera un va-et-vient d'environ 1,000 camions par jour, ce qui sera de nature à compliquer le problème de la circulation des véhicules à Montréal[16].

La plupart des rues commerciales sont maintenues, mais avec certaines restrictions. Au cours des années suivantes, la plupart les usages commerciaux sur le boulevard Gouin Est seront interdits après l'aménagement du boulevard Henri-Bourassa entrepris en 1954 et terminé des limites de Montréal-Nord jusqu'à la rue Meilleur en 1960. Les logements de plus de deux étages ne sont dorénavant permis que sur les axes de circulation majeurs.

La Société centrale d'hypothèque et de logement

Lorsque le Canada entre en guerre contre l'Allemagne en 1939, l'économie se transforme, de nouveaux secteurs industriels apparaissent et tournent à plein régime. Des travailleurs, dont les femmes constituent un groupe important, quittent les campagnes pour les villes et leurs usines afin de contribuer à l'effort de guerre. Avec leur arrivée, la pénurie de logements s'aggrave, si bien que des familles doivent s'entasser dans des logements beaucoup trop petits.

Entre 1941 et 1947, une corporation de la couronne appelée Wartime Housing Limited (WHL) construit et gère avec succès des milliers d'habitations qu'elle loue aux travailleurs de guerre et aux vétérans. WHL constitue une approche interventionniste directe à des problèmes de logement et démontre que le gouvernement fédéral a su effectivement et d'une manière efficace satisfaire les besoins sociaux en participant à la constitution d'un stock de logements. Bien que le Comité consultatif sur la Reconstruction ait recommandé un programme complet de logement à l'échelle nationale, mettant l'accent sur le logement à loyer modique, le gouvernement fédéral met sur pied un programme d'après-guerre encourageant l'accès à la propriété et l'entreprise privée et, dans le processus, néglige la planification à long terme et le logement à faible revenu. De plus, à la fin des années 1940, le réservoir de logements constitué par la WHL est privatisé[17].

La Société centrale d'hypothèque et de logement prend alors la relève de la WHL, mais dans l'optique de stimuler la construction pour favoriser l'accès à la propriété.

La SCHL est une société de la Couronne canadienne. Créée après la Seconde Guerre mondiale en 1946 pour aider les vétérans à se loger, elle a vu son rôle graduellement étendu à toute la population par la suite[18].

L'une de ses fonctions essentielles consiste à rendre le logement abordable pour tous en réduisant le coût des hypothèques pour les Canadiens et en fournissant une assurance aux emprunteurs.

67 homes for Canadians: attractive house plans designed especially for Canadian requirements, including prize winners of the Canadian Small House Competition.
Central Mortgage and Housing Corporation, Ottawa, 1947, p. 12
Source: https://publications.gc.ca/site/fra/9.821250/publication.html

Ses propositions de modèles d'habitations et ses critères pour le financement vont affecter durablement le paysage des villes canadiennes. Un de ses premiers gestes est de parrainer le Concours canadien de petites maisons, suivi de la publication en 1947 de ***67 homes for Canadians***. Tous les plans proposés dans ce document sont pour des résidences unifamiliales détachées avec ou sans garage. Il faut disposer de stationnement pour apprécier la conduite automobile!

Destiné à renseigner les constructeurs au pays sur les normes de construction et d'aménagement pour les maisons canadiennes, ce guide présente les différents modèles de maisons reconnus et ceux qui ont été prisés. Pour se

distinguer et plaire au client typique, à savoir un Canadien trentenaire ayant une famille nucléaire, l'intégration d'un garage optionnel est soulevée, car s'il ne possède pas encore d'automobile, son acquisition est à considérer.

[…]

Cette intégration de l'automobile à l'une des principales composantes de l'idéal suburbain par la SCHL est loin d'être sans effet. Cet organe fédéral est incontournable dans l'après-guerre en ce qui a trait aux normes domiciliaires[19].

Dès 1950, toutes les conditions sont donc mises en place pour une modification importante de l'aménagement des quartiers du nord de Montréal selon les concepts d'urbanisme en vogue.

La banlieue idéalisée

Un autre changement significatif à l'aménagement du territoire n'apparaît pas encore explicitement dans les grandes études sur les problèmes de la circulation ou celles concernant le zonage, mais il est conséquent avec les propositions de la SCHL. Il s'agit de la transformation de la trame des rues dans les nouvelles zones à usage strictement résidentiel. Nous retrouvons cependant déjà une indication des aménagements à venir dans les travaux de Jacques Gréber, notamment son plan de 1935 pour La Cité-jardin de Villeray du Domaine Saint-Sulpice[20], qui n'a toutefois jamais vu le jour.

La ville cherche déjà dans la période d'après-guerre à contrer l'exode pressenti vers les municipalités périphériques en reproduisant sur son territoire certains des archétypes de la banlieue nord-américaine: ségrégation des usages, faible densité, présence d'un cadre plus verdoyant, intimité préservée et des quartiers où utilisation de l'automobile est facilité notamment par le stationnement familial, mais où, paradoxalement, les résidents sont protégés de ses périls par des aménagements isolant les habitations de la circulation de transit.

Montréal, avec un certain retard sur le reste de l'Amérique du Nord et avec d'autres municipalités de l'île, entame donc un virage vers des aménagements typiques de la banlieue idéalisée pour le tracé des rues de ses nouveaux quartiers résidentiels. Localement, un des premiers exemples de ce type d'aménagement se présente dans le Sault-au-Récollet vers 1949. Les anciennes terres des Frères de St-Gabriel et celle des Jésuites, entre l'avenue Papineau, la rue Francis, le boulevard Perras et les voies du Canadien National sont alors transformées en nouveau quartier à usage purement résidentiel, à l'exemption des rues Fleury et Sauvé, où les usages demeurent mixtes. L'aménagement de ce secteur marque une première tentative de variation avec la grille orthogonale de Montréal.

Signe des temps, près de la gare de tramway Ahuntsic, un premier supermarché Steinberg ouvre ses portes le 1er mars 1955 au 10750, avenue Millen en annonçant triomphalement du stationnement gratuit pour plus de 200 autos. L'ère des centres d'achats arrive à grand renfort de publicité.

Vers 1960, l'essentiel du réseau est asphalté, la signalisation routière est plus adéquate, des mesures de fluidification de la circulation sont en vigueur: sens unique, feux de circulation, périodes d'interdiction du stationnement, etc.

Lorsque les habitations de la première phase d'aménagement du Domaine Sulpice sont construites, il est difficile de distinguer le quartier des coopératives d'un développement de la même époque dans certains quartiers de Laval ou de la Rive-Sud.

Dans les décennies suivantes, la ville fera des efforts de densification des terrains des derniers quartiers résidentiels à construire sans cependant corriger les lacunes du mono-usage résidentiel. La quantité d'automobiles par unité d'habitation s'accroît toujours, alors que le nombre d'humains par ménage suit une pente inverse. La solution préconisée devient alors le stationnement souterrain. Un nouveau marché de la vente d'espaces de stationnement est ouvert pour les constructeurs de condominiums.

Des possibilités d'aménager autrement s'offrent à nous aujourd'hui

Trois projets importants offrent en ce moment des opportunités de concevoir le territoire autrement ou d'atténuer des blessures passées. Le plus avancé est celui de l'écoquartier sur le site Louvain Est[21]. Après plus d'une décennie de revendications communautaires, le Conseil municipal a enfin adopté des modifications au règlements de zonage permettant de transformer une cour de voirie quasiment à l'abandon en un nouveau quartier combinant du logement abordable, une école, des commerces, un pôle alimentaire et de l'agriculture urbaine. Ce projet, s'il est mené à terme, constituera un modèle de développement à l'échelle de la ville.

Le second est à l'état embryonnaire. Il s'agit du PPU (Projet particulier d'urbanisme) du TOD (Transit Oriented Development) des gares Ahuntsic et Chabanel[22]. Sa portée est plus vaste que ce que son titre laisse croire. Il y est question d'une nouvelle planification pour toute la zone principalement industrielle et commerciale située entre la rue Sauvé, le boulevard Crémazie du boulevard St-Laurent à l'autoroute des Laurentides, à l'exclusion du secteur résidentiel St-Simon-Apôtre. Sur un horizon de quarante années, les usages des immeubles et terrains, sont appelés à ce diversifier, la hauteur et la densité de construction pourraient augmenter considérablement pour loger 15 000 personnes. Tout cela aura des impacts sérieux sur les enjeux locaux de mobilité. Les propriétaires du Marché Central et la Société de développement commercial District Central (SDC-DC) sont bien au fait des intentions de l'arrondissement et de la ville dans ce dossier. Les citoyens sont pratiquement absents du débat à ce stade-ci.

Dans le dernier cas, la réfection majeure des voies élevées de l'autoroute Métropolitaine n'offre malheureusement aucune nouvelle option de mobilité collective, malgré toutes les annonces de cibles de réduction des GES des divers paliers de gouvernement. Elle permet tout de même de repenser les accès piétons et cyclistes entre les quartiers Villeray au sud et les quartiers Youville et Saint-Sulpice au nord, de même qu'entre les parties nord et sud de St-Michel et d'y régénérer le tissu urbain et d'améliorer la vie communautaire de ces secteurs[23].

Références

Tous les articles de journaux cités peuvent être consultés en ligne à la BAnQ Numérique, toutes les pages web consultées étaient en ligne en date du 9 novembre 2021.

1 Archives de Montréal, Fonds Service d'urbanisme, VM097, série 3, *Vues aériennes 1925-1988* https://archivesdemontreal.ica-atom.org/vues-aeriennes-de-montreal-1930-1975

2 Le boulevard Reed est désigné boulevard Laurentien le 12 août 1949. Cet odonyme est retenu car cette voie de circulation mène aux Laurentides. Voir : https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,11245605&_dad=portal&_schema=PORTAL

3 *Seconde mise en tutelle de la ville de Montréal,* Bilan du siècle, Sous la direction de Mme Eugénie Dostie-Goulet, http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/22739.html Référence additionnelle : Linteau , Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 406-422.

4 20 août 1920, L'encombrement de la circulation à Montréal atteint son sommet, *Le Devoir*, Montréal, p. 1.

5 Auteur et éditeur : Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport. *Rapport au conseil municipal, 1949*, Montréal, p. 6. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3446623

6 *Ibid*, p. 34.

7 Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Événement inscrit au Registre du patrimoine culturel : *Création d'Hydro-Québec* https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=27904&type=pge

8 Découvrez la STM et son histoire, Histoire, Histoire des tramways, *Retrait des tramways*, Société de transport de Montréal, https://www.stm.info/fr/a-propos/decouvrez-la-STM-et-son-histoire/histoire/histoire-des-tramways

9 *Shell Street Guide and Metropolitan Map of Montreal* (titre en couverture). *Shell Street Map of Montreal* (nom court). 11-X-1950-1 David Rumsey Map Collection, Cartography Associates. https://www.davidrumsey.com/luna/servlet/detail/RUMSEY~8~1~212320~5500352:Shell-Street-Map-of-Montreal-

10 20 septembre 1949, Il reste 146 terres et 82 358 lots non bâtis dans Montréal, *Le Canada*, Montréal, p. 9

11 Rioux, Gabriel, *Le milieu de l'urbanisme à Montréal (1897-1941), Histoire d'une « refondation »*, Thèse en cotutelle présentée comme exigence partielle du doctorat en études urbaines et du doctorat en histoire. Université du Québec à Montréal et Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, École doctorale d'histoire, août 2013, p. 240 https://archipel.uqam.ca/5965/1/D2601.pdf

12 13 mai 1949, Sauriol, Paul, Blocs-notes, Ahuntsic et Villeray, *Le Devoir*, Montréal, p. 1

13 16 avril 1949, Ahuntsic-Villeray, nouveau zonage du territoire, *Le Devoir*, Montréal, p. 3

14 *Ibid*., p. 3

15 12 avril 1949, Règlement-modèle de zonage des quartiers Ahuntsic et Villeray, *Le Canada*, Montréal, p. 2

16 4 février 1953, 1,500.000.00 $ pour le Marché Central, *La Presse*, Montréal, p. 3

17 Wade, Jill (1986). *Wartime Housing Limited, 1941 - 1947: Canadian Housing Policy at the Crossroads*. Urban History Review / Revue d'histoire urbaine, 15(1), 40–59. UTP Journals Press, extrait du résumé. https://doi.org/10.7202/1018892ar

18 Wikipédia, *Société canadienne d'hypothèques et de logement*. Wikipédia, Portail du Canada, Sociétés d'état du gouvernement du Canada. https://fr.wikipedia.org/wiki/Société_canadienne_d%27hypothèques_et_de_logement

19 Wolford, Alexandre, *Rêver à pleine vitesse : l'automobile et l'idéal suburbain dans la région de Montréal entre 1945 et 1970.* Mémoire présenté à l'Institut national de recherche scientifique, Centre Urbanisation, culture société, août 2017, p. 52-54. Archives de Montréal, Collection Ville de Montréal, Cote P500-7-006 https://archivesdemontreal.ica-atom.org/rever-la-pleine-vitesse-lautomobile-et-lideal-suburbain-dans-la-region-de-montreal-entre-1945-et-1970-aout-2017

20 Ploegaerts, Léon, mars 2001. *Un projet inconnu de Jacques Gréber : La Cité-jardin de Villeray du Domaine Saint-Sulpice à Montréal*, Revue d'histoire urbaine, Volume 9, numéro 2, Numéro spécial — Jacques Gréber (1882-1962), p. 37 https://www.erudit.org/en/journals/uhr/2001-v29-n2-uhr0878/1019204ar.pdf

21 *Site Louvain Est, Projets de règlement P-04-047-219 et P-21-008, Rapport de consultation publique*, Office de Consultation publique de Montréal 28 juillet 2021. https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P112/rapport_final_louvain_est.pdf

22 Publication collective : Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, L'atelier Urbain, Huma Design + Architecture, *PPU du TOD des gares Ahuntsic et Chabanel, Planification détaillée pour la proposition d'aménagement et de développement,* Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Novembre 2020, https://www.cip-icu.ca/getmedia/5f218fe8-8883-4a30-9041-6382f26e6e4e/2021-APE-Programme-particulier-d'urbanisme-PPU-TOD-des-gares-Ahuntsic-et-Chabanel-WINNER.aspx

23 Voir à ce sujet *La Presse*, Montréal mardi 9 novembre 2021, Projet Montréal veut embellir la « cicatrice » de l'autoroute Métropolitaine. https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2021-11-02/elections-municipales-2021/projet-montreal-veut-embellir-la-cicatrice-de-l-autoroute-metropolitaine.php?fbclid=IwAR1lCgrJVuPMzj5IsGJTqou0B1oJx3g-zqN429YrHb19KBk86yVxPsLXcYY et Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC), *Un jardin sous la Métropolitaine*, https://comitemeac.com/unjardin/

Desjardins
Caisse du Centre-nord
de Montréal

Vue Aérienne du parc Ahuntsic entouré de la rue Lajeunesse, à l'ouest, du boulevard Henri-Bourassa au nord et de la rue St-Hubert à l'est. Octobre 1960. Archives de Montréal. VM105-Y-1_0823_042

www.lashac.com Retrouvez-nous sur https://www.facebook.com/societehistoireAC